



PRIAC 2025-2029

PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie





TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	5
1) Bilan du PRIAC - Exercice 2024	7
1.1) BILAN 2024 DES APPELS À CANDIDATURES, DES APPELS À PROJETS ET APPELS À MANIFESTATION D'INTÉF	≀ÊΤ . 7
1.1.1) Amélioration du parcours des personnes âgées	7
1.1.2) Amélioration du parcours des personnes en situation de handicap	8
1.1.3) Amélioration du parcours des personnes en difficultés spécifiques	
1.2) BILAN 2024 DES INSTALLATIONS	
1.2.1) Bilan en faveur des personnes âgées	
1.2.2) Bilan 2024 en faveur des personnes en situation de handicap	10
1.3) BILAN 2024 DES OPÉRATIONS D'ÉVOLUTION ET DE TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE	12
2) Intégration des mesures nouvelles déléguées à l'ARS Normandie au titre de l'actualisation 20. PRIAC 2025-2029	
2.1) LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES	14
2.1.1) Développement des Centres de Ressources Territoriaux - CRT	14
2.1.2) Développement des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés – PASA	14
2.1.3) Développement des équipes spécialisées Alzheimer – ESA	15
2.1.4) Développement des offres de répit	15
2.1.5) Autres financements	15
2.1.6) Fonds de soutien aux EHPAD	16
2.2) LE SECTEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	16
2.2.1) L'appel à manifestation d'intérêt 2025 Norm'Handicap	16
2.2.2) Le déploiement du service public de repérage et de diagnostic précoces	17
2.2.3) Le renforcement de l'école inclusive	18
2.2.4) Le déploiement des dispositifs de communication alternative et améliorée (CAA)	19
2.2.5) Le fonds d'appui à la transformation de l'offre et le soutien à l'investissement immobilier	19
2.2.6) Les solutions pour les enfants en situation de handicap protégés par l'Aide sociale à l'enfance	20
2.2.7) Le développement des offres de répit	20
2.3) LE SECTEUR DU DOMICILE	20
2.3.1) Le soutien de la transformation des Services à Domicile	20
2.3.2) La dotation de coordination des services	21

2.3.3) Le renfort de psychologues en SSIAD/SAD	21
3) Ajustement 2025-2029 de la planification inscrite au PRIAC 2024-2028	21
3.1) LE SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES	22
3.2) LE SECTEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	22
Annexe 1 - Programmation de l'offre en faveur des personnes âgées déclinée sur la durée 2025-2029 sur le territoire de la Normandie	
Annexe 2 - Synthèse des moyens programmés au PRIAC 2025-2029 hors CNH 50 000 sol	utions 25
Annexe 3 - Synthèse des moyens programmés au PRIAC 2025 au titre de la CNH 50 000	solutions 26
Annexe 4 : Programmes d'actions financées par l'ARS Normandie dans le cadre de l'amé parcours de vie des personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap (Hors F PRIAC)	Planification
Annexe 5 : Synthèse des AAP/AAC/AMI depuis 2023 par département	
Annexe 6 : Implantation des PAS	42
Annexe 7 : Contractualisation en prévention et protection de l'enfance	43
Glossaire	46

PREAMBULE

Le Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) fixe les orientations annuelles sur les secteurs du handicap et de la personne âgée. Il s'appuie sur les orientations nationales dans le cadre de la campagne budgétaire et régionale en regard des axes stratégiques du Projet régional de santé 2023-2028 et en lien avec les objectifs du CPOM Etat-ARS, en particulier :

- Assurer un égal accès aux soins, aux droits et aux accompagnements en proximité sur tous les territoires :
- Renforcer l'action de proximité de l'ARS en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire ;
- Favoriser le maintien à domicile ;
- Renforcer l'évolution inclusive de la société ;
- Diversifier l'offre d'hébergement en établissement et promouvoir les alternatives ;
- Développer et renforcer l'autonomie et la capacité des personnes malades et de leurs aidants ;
- Renforcer l'attractivité des métiers ;
- Engager le système de santé normand dans la transition écologique.

L'actualisation du PRIAC 2025-2029, sur le secteur du handicap, porte sur le renfort des orientations définies par le niveau national au bénéfice des personnes en situation de handicap en continuant la mise en œuvre de la trajectoire des 50 000 solutions, tout en poursuivant l'effort porté sur le repérage et l'intervention précoces et en déployant les dispositifs annoncés par la stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neuro-développement et par celle « d'Agir pour les aidants ».

S'agissant de l'accompagnement des personnes âgées, le PRIAC 2025-2029 maintient le soutien à la transformation des services de soins infirmiers à domicile en service autonomie et poursuit le développement des centres ressources territoriaux. Par ailleurs, il soutient le renfort du taux d'encadrement soignant en EHPAD ainsi que les objectifs du plan maladies neurodégénératives (PMND) et de la stratégie « Agir pour les Aidants ».

Issu de la loi « Bien vieillir et autonomie » du 8 avril 2024, le service public départemental de l'autonomie (SPDA) doit répondre aux enjeux de simplification des parcours, à une meilleure coordination des acteurs et à garantir à chacun un accès équitable aux droits, à l'information et aux prestations, sur tout le territoire. Sa généralisation, actée en 2025, sera pilotée par les conseils départementaux et co-portée par l'ARS de Normandie.

Les mesures nouvelles déléguées à l'Agence régionale de santé de Normandie dans le cadre de la campagne budgétaire 2025 se déclinent de la façon suivante :

Sur le secteur des personnes âgées :

- <u>Financement des EHPAD</u>:
 - Médicalisation : 10 166 650 €
 - Augmentation de la coordination et de la présence médicale : 2 491 137 €
 - Soutien au passage en tarif global : 1 890 465 €
 - Augmentation de la couverture territoriale des PASA : 1 749 338 €
- Autres mesures nouvelles :
 - Effet de hausse des cotisations CNRACL : 6 211 336 €
 - Développement du soutien aux aidants : 489 053 €
 - Développement des ESA : **450 000 €**

Sur le secteur de la personne en situation de handicap :

- Mise en œuvre des orientations de la CNH :
 - 8 281 527 € au titre de la transformation et du renfort de l'offre médico-sociale dans le cadre de la stratégie Norm'handicap pour 2024 et 2025,
 - 250 251 € pour l'appui au développement de la pratique de la communication alternative augmentée.
- Autres mesures nouvelles :
 - Effet de hausse des cotisations CNRACL : 1 301 541 €

Sur le secteur du domicile :

- Application de la réforme tarifaire : 2 415 117 €
- Financement au titre du forfait de coordination d'aides et de soins : 271 353 €
- Renfort de la présence de psychologues dans les SSIAD/SAD : 247 982 €

(Hors PRIAC et à titre indicatif) Sur le secteur des personnes à difficultés spécifiques :

Pour les dispositifs santé/précarité, les mesures nouvelles 2025 (1,7 M€) portent sur les dispositifs Lits Halte Soins Santé (LHSS) « hors les murs », équipe de soins infirmiers précarité (ESSIP), appartements de coordination thérapeutique (ACT) et ACT « hors les murs ».

Une enveloppe de 1,1 M€ est destinée à renforcer les Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) et les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD). 2 appels à projet lancés pour la création d'ESSIP dans la Manche et l'Orne.

Les crédits du fonds d'intervention régional (FIR) s'élèvent à 897 900 € pour 2025. Ils sont déclinés en Annexe 4.

 $\sim \sim \sim \sim$

1) Bilan du PRIAC - Exercice 2024

1.1) BILAN 2024 DES APPELS A CANDIDATURES, DES APPELS A PROJETS ET APPELS A MANIFESTATION D'INTERET

En cohérence avec les différentes orientations, tant nationales, régionales que départementales, l'organisation d'appels à projets, d'appels à candidatures et à manifestation d'intérêt en partenariat avec les Départements s'est prolongée en 2024.

Au total, cela s'est traduit par la mise en œuvre de 5 appels à projets (hors national et hors fonds spécifiques), 11 appels à candidatures et 1 AMI.

Le détail des résultats est en annexe 5.

1.1.1) Amélioration du parcours des personnes âgées

- <u>Evolution de l'offre</u>:

- Quatre appels à candidatures en vue de la création de 30 places d'accueil de jour sur le territoire normand :
 - 6 places pour le 27 (cantons de Romilly-sur-Andelle, Les Andelys et Gisors). Un dossier présenté (EHPAD Les Jardins de Lyons-la-Forêt -3 places- et Saint-Jacques aux Andelys -3 places) a été retenu;
 - 6 places pour le 50 (Centre Manche ou Nord Manche). Un dossier présenté (EHPAD Saint-François) a été retenu ;
 - 12 places pour le 61 (6 pour l'Est et 6 pour l'Ouest du département). 3 projets ont été présentés pour l'Ouest du département. Celui de l'EHPAD Les Myosotis a été retenu. Aucun porteur n'a présenté de dossier pour l'Est du département ;
 - 12 places pour le 76 (territoire du Havre et de Rouen).
 - 3 projets ont été présentés pour le territoire du Havre. Le dossier de l'EHPAD Anne-Françoise Le Boultz a été retenu,
 - 2 projets ont été présentés pour le territoire de Rouen. Celui de l'EHPAD Le Moulin des Prés a été retenu

Montant total: 409 500 €.

- o Un appel à candidatures en vue de la création de 7 centres de ressources territoriaux (CRT) en Normandie. Sur les 15 projets, 6 ont été retenus dans les départements 14, 27, 50 et 76 dotation annuelle de 400K€, soit un montant total de **2 400 000 €**.
- Les Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) :
 - Un appel à candidatures en vue de la création de 17 PASA de jour en Normandie. 10 projets (sur 19 présentés recevables), répartis sur les 5 départements ont été retenus. Dotation de 65 000 € par PASA. Montant total : 650 000 €.
 - Un appel à candidatures en vue de la création de 11 PASA de soirée en Normandie. 11 projets (sur 23 présentés recevables), répartis sur les 5 départements, ont été retenus. Dotation de 65 000 € par PASA. Montant total : 715 000 €.

1.1.2) Amélioration du parcours des personnes en situation de handicap

- <u>Evolution de l'offre</u>:

- o Un appel à projets en vue de la création d'une structure d'accueil médico-sociale expérimentale de 6 places à destination des mineurs en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance de Seine-Maritime. **Infructueux**.
- o Un appel à candidatures en vue de la création d'un dispositif d'autorégulation de 10 places dans le département 50 pour la rentrée scolaire 2024-2025. Le porteur retenu est l'IME Maurice Marie de l'APEI Centre Manche. **Dotation annuelle : 140 000 €.**
- o Un appel à candidatures en vue de la création de 5 équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMAS) sur le territoire normand pour la rentrée scolaire 2024-2025. Sur les 23 projets déclarés recevables, 1 porteur par département a été retenu. Dotation annuelle : 100 000 €. Montant total : 500 000 €.
- o Un appel à candidatures en vue de la création d'une unité d'enseignement en maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'autisme (UEMA) dans le département de la Seine-Maritime (circonscription d'Elbeuf) pour la rentrée scolaire 2024-2025. Deux projets ont été présentés ; celui de Sésame Autisme Normandie a été retenu. **Dotation annuelle : 308 000 €.**
- o Un appel à manifestation d'intérêt en vue du renfort et de l'adaptation de l'offre médicosociale d'accompagnement des personnes en situation de handicap (Stratégie Norm'Handicap – plan de création de 50 000 nouvelles solutions) a été organisé en 2024. Il fait l'objet d'une présentation dans le PRIAC 2024-2028.
- <u>Appel à candidatures dans le cadre du Fonds d'Intervention Régionale (FIR)</u>: les porteurs de projets relevant du FIR disposent, pour le dépôt de leur dossier, de la plateforme dématérialisée STARS-FIR dont l'objectif est de faciliter les échanges et de fluidifier les enregistrements.
 - o Un appel à candidatures en vue de la création d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) itinérant dédié aux personnes présentant des troubles psychiques dans le Pays de Bray. Le seul projet présenté (Association d'Aide Rurale du Pays de Bray (AARPB) La Brèche) a été retenu. Crédits de 91 000 € annuels issus du Fonds d'Intervention Régional -FIR.

1.1.3) Amélioration du parcours des personnes en difficultés spécifiques

- o Un appel à projets en vue de la création d'une équipe de soins infirmiers précarité (ESSIP), de 8 places, implantée sur la communauté d'agglomération d'Evreux. Le seul dossier présenté (Association l'Abri) a été retenu. Dotation annuelle par place : 17 270 €. Montant total : 138 160 €
- o Un appel à projets en vue de la création de 10 places de Lits d'Accueil Médicalisés (LAM), implantées sur la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Le seul dossier présenté (Fondation de l'Armée du Salut) a été retenu. Dotation annuelle par place : 81 975 €. Montant total : 819 750 €.

- o Un appel à projets pour la création d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie avec hébergement fonctionnant en « Centre Thérapeutique Résidentiel » (CSAPA CTR) de 20 places implantées dans la région Normande, dédiées à des personnes engagées dans une démarche de soins, souffrant de formes complexes d'addictions et de comorbidités. Sur les 3 projets présentés, celui du Groupe SOS Solidarités à Bernay a été retenu. **Dotation annuelle : 1 000 000 €**.
- o Un appel à projets pour la création d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) sur la commune de Bayeux dans le Calvados. 2 porteurs ont présenté un projet. Celui du Centre hospitalier Aunay-Bayeux a été retenu. Dotation annuelle : 530 000 €.

1.2) BILAN 2024 DES INSTALLATIONS

1.2.1) Bilan en faveur des personnes âgées

Département	PROJET	Créa/Ext	Déficiences	Mode de fonctionnement	Montant Total
Seine-Maritime	EHPAD Bouic Manoury	Extension	Alzheimer	HT	26 000 €
Seine-Maritime	EHPAD les Matins Bleus	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Seine-Maritime	EHPAD Les Escales	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Seine-Maritime	EHPAD Fécamp	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Seine-Maritime	EHPAD les Jardins d'Elodie	Extension	Alzheimer	PASA de Soirée	65 000 €
Seine-Maritime	EHPAD les Hautes-Bruyères	Extension	Alzheimer	PASA de Soirée	65 000 €
Seine-Maritime	EHPAD foyer St Joseph	Extension	Alzheimer	PASA de Soirée	65 000 €
Seine-Maritime	EHPAD Lecallier Leriche	Extension	Alzheimer	PASA de Soirée	65 000 €
Seine-Maritime	CH Hedelin Yvetôt	Extension	PAD	CRT	400 000 €
Seine-Maritime	Château Michel Dieppe	Extension	PAD	CRT	400 000 €
Orne	EHPAD Pierre Noal	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Orne	EHPAD Notre Dame Briouze	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Orne	EHPAD St Anne	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Orne	EHPAD St Venisse	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Orne	EHPAD Ste Marie	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Orne	EHPAD le Sacré Cœur	Extension	Alzheimer	PASA de Soirée	65 000 €
Manche	EHPAD la Glacerie	Extension	PAD	CRT	400 000 €
Manche	EHPAD Bois Ardent	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Manche	EHPAD Delivet Ducey	Extension	Alzheimer	PASA de Soirée	65 000 €
Manche	EHPAD La demaeure Cassine	Extension	Alzheimer	PASA de Soirée	65 000 €
Eure	EHPAD St Michel	Extension	PAD	CRT	400 000 €
Eure	Ehpad Jacques Daviel	Extension	PAD	CRT	400 000 €
Eure	Ehpad Jacques Daviel	Rebasage	Alzheimer	PFR	31 384 €
Eure	EHPAD Vannerie et Vernoline	Rebasage	Alzheimer	PFR	17 382 €
Eure	EHPAD les 4 Vents	Rebasage	Alzheimer	PFR	20 000 €
Eure	EHPAD résidence la Vannerie	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Eure	EHPAD Julien Blin	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Eure	EHPAD EPMS Rugles	Extension	Alzheimer	PASA de Soirée	65 000 €
Calvados	EHPAD Topaze	Extension	PAD	CRT	400 000 €
Calvados	EHPAD Les Balcons du Pays d'Auge	Extension	PAD	CRT	400 000 €
Calvados	EHPAD Champ Fleury	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Calvados	EHPAD Laurence de la Pierre	Extension	Alzheimer	PASA de Soirée	65 000 €
Calvados	EHPAD la Maison de Jeanne	Extension	Alzheimer	PASA	65 000 €
Calvados	EHPAD Rivabel'Age	Extension	Alzheimer	PASA de Soirée	65 000 €

1.2.2) Bilan 2024 en faveur des personnes en situation de handicap

Population	Département	PROJET	Créa/Ext	Déficiences	Mode de fonction- nement	Capacit é totale	Montant Total
Enfants	Eure	IME BEAUMESNIL	Extension	Autisme-TED	Semi-Internat	6	130 000 €
Adultes	Seine-Maritime	EAM LE LOGIS	Extension	Polyhandicap	AJ	2	50 000 €
Enfants	Seine-Maritime	CAMSP CHU ROUEN	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		250 000 €
Enfants	Seine-Maritime	CAMSP LES SAPINS ASS HOVIA	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		154 891 €
Enfants	Seine-Maritime	CAMSP BEETHOVEN ROUEN ADPEP	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		66 382 €
Enfants	Seine-Maritime	CAMSP SAINT-EXUPERY CH LE HAVRE	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		119 389 €
Enfants	Seine-Maritime	CAMSP COQUELICOT	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		90 065 €
Enfants	Seine-Maritime	CAMSP H WALLON DIEPPE ASS APAJH 76	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		104 727 €
Enfants	Eure	CAMSP PONT-AUDEMER ASS PAP BLANCS	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		68 073 €
Enfants	Eure	CAMSP LES LOUPIOTS D'EVREUX	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		193 745 €
Enfants	Calvados	CAMSP LA POMME BLEUE - SITE PRINCIPAL	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		4 844 €
Enfants	Calvados	CAMSP "LA POMME BLEUE" - SAINT LO	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		2 461 €
Enfants	Calvados	CAMSP - CAEN NORD	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	•	47 238 €
Enfants	Calvados	CAMSP - ISIGNY SUR MER	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		10 965 €
Enfants	Calvados	CAMSP SUD MANCHE - AVRANCHES	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		13 716 €
Enfants	Calvados	CAMSP CENTRE MANCHE - SAINT LO	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		35 120 €
Enfants	Calvados	CAMSP POLYVALENT DE L'ORNE - ALENCON	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		27 605 €
Enfants	Calvados	CAMSP LA PROVIDENCE - ALENCON	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		6 403 €
Enfants	Calvados	CAMSP BEETHOVEN ROUEN ADPEP	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		12 361 €
Enfants	Calvados	CMPP DE L'UNIVERSITE DE CAEN	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		31 743 €
Enfants	Calvados	"LA GUIDANCE" - SITE PRINCIPAL CAEN	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		53 795 €
Enfants	Calvados	CMPP VICTOR HUGO EVREUX	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		35 688 €
Enfants	Calvados	CMPP CENTRE MANCHE - SAINT LO	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		55 185 €
Enfants	Calvados	CMPP - ALENCON	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		17 597 €
Enfants	Calvados	CMPP HENRI WALLON DE DIEPPE	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		31 354 €
Enfants	Calvados	CMPP PAULINE KERGOMARD LE HAVRE ADPE	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		16 723 €
Enfants	Calvados	CMPP ALFRED BINET DE ROUEN	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		47 955 €
Enfants	Calvados	CMPP SEVIGNE ROUEN ADPEP	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire		51 476 €
Adultes	Calvados	MAS LES PLATANES BOULON - EPSM CAEN	Création	Autisme-TED	s adultes autisme très comp	6	1 266 000 €
Enfants	Calvados	DAME DE FALAISE	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	5	140 000 €
Enfants	Calvados	EQUIPE MOBILE APPUI A LA SCOLARISATION	Extension	Toutes Déficiences	EMAS		100 000 €
Enfants/Adult	Calvados	RENFORT PLATEFORME REPIT	Extension	Toutes Déficiences	PFR		36 816 €
Adultes	Calvados	EAM ODYSSEE	Extension	Toutes Déficiences	AJ	2	59 864 €
Adultes	Calvados	EAM ODYSSEE	Extension	Toutes Déficiences	Internat	2	59 865 €
Adultes	Calvados	AJ FAM Dozulé APAEI Côte Fleurie	Extension	Toutes Déficiences	AJ	4	99 903 €
Enfants	Eure	EQUIPE MOBILE APPUI A LA SCOLARISATION	Extension	Toutes Déficiences	EMAS		100 000 €
Enfants/Adult	Eure	RENFORT PLATEFORME REPIT	Extension	Toutes Déficiences	PFR		32 835 €
Adultes	Eure	EAM APEER	Extension	Toutes Déficiences	Dispositif Hors les Murs	7	211 975 €
Adultes	Eure	EAM ADAPEI 27	Extension	Toutes Déficiences	Semi-Internat	1	25 000 €
Adultes	Eure	MAS HOME NICOLAS CNH	Extension	Autisme-TED	Semi-Internat	3	165 614 €
Enfants	Eure	SESSAD LA MUSSE	Extension	Toutes Déficiences	Semi-Internat	6	126 000 €
Enfants	Manche	ITEP AAJD AGNEAUX + ECOLE	Extension	Toutes Déficiences	PFR	2	224 094 €
Enfants	Manche	IME LA MONDREE	Extension	Toutes Déficiences	AJ	2	106 424 €
Enfants	Manche	RENFORT PCO 0-6 ANS	Extension	Autisme-TED	PCO TND 0 - 6 ans		94 814 €
Enfants	Manche	EMAS	Extension	Toutes Déficiences	EMAS		24 732 €
Enfants	Manche	RENFORT PCO 7-12 ANS	Extension	Autisme-TED	PCO TND 7 - 12 ans		70 742 €
Enfants/Adult	Manche	RENFORT PLATEFORME REPIT	Extension	Toutes Déficiences	PFR		24 732 €
Adultes	Manche	MAS ACAIS	Extension	Polyhandicap	HT	1	60 000 €
Adultes	Manche	MAS ACAIS	Extension	Polyhandicap	Internat	1	71 000 €
Adultes	Manche	MAS ACAIS	Extension	Toutes Déficiences	HT	1	55 000 €
Adultes	Manche	EAM ACAIS	Création	Polyhandicap	Internat	16	568 000 €
Enfants	Orne	EMAS	Extension	Toutes Déficiences	EMAS		100 000 €
Enfants/Adult		RENFORT PLATEFORME REPIT	Extension	Toutes Déficiences	PFR		16 317 €
Enfants	Seine-Maritime	EEAP DIEM COLETTE YVER	Extension	Polyhandicap	Milieu ordinaire		84 178 €
Adultes	Seine-Maritime	IME ESCALE SESAME AUTISME	Extension	Autisme-TED	Semi-Internat	2	129 097 €
Enfants	Seine-Maritime	EMAS	Extension	Toutes Déficiences	EMAS		100 000 €
	Seine-Maritime	RENFORT PLATEFORME REPIT	Extension	Toutes Déficiences	PFR		15 000 €
	Seine-Maritime	RENFORT PLATEFORME REPIT	Extension	Toutes Déficiences	PFR		26 577 €
	Seine-Maritime	RENFORT PLATEFORME REPIT	Extension	Toutes Déficiences	PFR		26 577 €
Enfants	Seine-Maritime	IME CHANT DU LOUP	Extension	Toutes Déficiences	Semi-Internat	8	267 486 €
=							

> Au titre de la CNH

Population	Département	PROJET	Créa/Ext	Déficiences	Mode de fonction- nement	Capacit é totale	Montant Total
Enfants	Calvados	DAME LES COTEAUX FLEURIS	Extension	Autisme-TED	Semi-Internat	5	266 061 €
Enfants	Manche	IME LA GLACERIE	Extension	Autisme-TED	Semi-Internat	7	372 484 €
Enfants	Orne	IME LA GARENNE	Extension	Toutes Déficiences	Dispositif Hors les Murs	9	133 061 €
Enfants	Seine-Maritime	IME ESCALE SESAME AUTISME	Extension	Autisme-TED	Dispositif Hors les Murs	4	229 431 €
Enfants	Eure	DAME	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	8	88 494 €
Enfants	Eure	IME BEAUMESNIL	Extension	Autisme-TED	Accueil séguentiel	7	571 907 €
Enfants	Eure	SESSAD HOME PASCALE	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	3	81 064 €
Enfants	Eure	SESSAD BEAUMESNIL	Extension	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	4	84 000 €
Adultes	Eure	SAMSAH IDEFHI LOUVIERS	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	4	55 463 €
Adultes	Eure	SAMSAHE EVREUX LA RONCE	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	4	61 424 €
Enfants	Seine-Maritime	IME JULES GUESDE	Extension	Autisme-TED	Semi-Internat	4	210 744 €
Enfants	Seine-Maritime	IMP ESPERANCE	Extension	Autisme-TED	Semi-Internat	5	170 398 €
Enfants	Seine-Maritime	CENTRE NORMANDIE LORRAINE	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	5	90 000 €
Enfants	Seine-Maritime	IME ESSOR	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	7	132 292 €
Enfants	Seine-Maritime	SESSAD LES HOGUES	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	6	129 000 €
Enfants	Seine-Maritime	SESSAD AUTISME DIEPPE	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	3	93 785 €
Enfants	Seine-Maritime	SESSAD LES 2 RIVES	Extension	Autisme-TED	UE en maternelle	7	308 000 €
Enfants	Orne	SESSAD ANAIS	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	6	3 750 €
Adultes	Orne	PCPE	Extension	Toutes Déficiences	PCPE	9	159 229 €
Enfants	Manche	DIME	Extension	Autisme-TED	DAR	10	154 000 €
Enfants/Adult	Manche	SESSAD AAJD	Extension	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	6	116 337 €
Enfants	Calvados	DARE ANDRE BODEREAU	Extension	Autisme-TED	Semi-Internat	5	77 081 €
Enfants	Calvados	DAME DE LISIEUX	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	5	181 569 €
Enfants	Calvados	DAME PAYS DE BAYEUX	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	2	74 441 €
Adultes	Calvados	MAS LES HAUTS VENTS	Extension	Toutes Déficiences	Semi-Internat	3	121 380 €
Enfants	Calvados	SESSAD APAEI CAEN	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	3	75 000 €
Adultes	Seine-Maritime	MAS TERRES DE ROUVRE	Extension	Autisme-TED	Internat	3	378 288 €
Enfants	Seine-Maritime	CMPP SEVIGNE ROUEN ADPEP	Extension	Autisme-TED	Ambulatoire	5	100 000 €
Adultes	Seine-Maritime	SAMSAH LES CARAQUES	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	4	79 200 €
Adultes	Seine-Maritime	SAMSAH COTE COURS	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	6	93 000 €
Adultes	Seine-Maritime	EAM SYLVEISON	Extension	Autisme-TED	AJ	4	100 000 €
Adultes	Seine-Maritime	EAM CHANTECLER	Extension	Autisme-TED	AJ	3	75 000 €
Adultes	Seine-Maritime	EAM LES HAUTES EAUX	Extension	Autisme-TED	AJ	2	50 000 €
Adultes	Seine-Maritime	EAM LE PERRET	Extension	Autisme-TED	AJ	3	75 000 €
Adultes	Seine-Maritime	SAMSAH DIEPPE	Extension	Autisme-TED	Milieu ordinaire	4	62 000 €
Adultes	Calvados	MAS LES PLATANES BOULON - EPSM CAEN	Extension	Autisme-TED	AJ	3	169 388 €
Enfants	Eure	IME BEAUMESNIL	Extension	Autisme-TED	Semi-Internat	6	130 000 €
Adultes	Seine-Maritime	EAM LE LOGIS	Extension	Polyhandicap	AJ	2	50 000 €

1.3) BILAN 2024 DES OPERATIONS D'EVOLUTION ET DE TRANSFORMATION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE

Dans la continuité des années précédentes, en conformité avec les orientations nationales et des objectifs régionaux précités, les travaux menés en matière d'évolution et d'adaptation de l'offre médico-sociale avec les conseils départementaux pour les établissements et services à compétence conjointe, ont porté principalement sur :

- Le repérage précoce des fragilités et l'accès au diagnostic pour les personnes âgées et handicapées,
- Le développement des réponses inclusives pour les personnes handicapées,
- Le maintien à domicile des personnes âgées,
- Le renfort des accompagnements en établissement et à domicile pour les personnes en ayant le plus besoin,
- La reconnaissance de l'expertise d'usage des personnes et de leur famille et le soutien aux aidants,
- L'amélioration de l'accès à la santé avec notamment le développement d'offre de soins.

Les opérations d'évolution et/ou d'adaptation de l'offre, engagées dans une logique de co-décision et de co-construction des parcours, sont réalisées dans le cadre d'appels à projets (cf. paragraphes précédents) et des contractualisations (CPOM) avec les acteurs gestionnaires d'ESMS.

Le PRIAC permet de mettre en lumière ces travaux contractualisés en 2024.

Les opérations de transformation et/ou d'adaptation de l'offre décidées au cours de l'année 2024 sont les suivantes :

Parcours de vie et de santé des personnes âgées

Dépt	Etablissement	Objet	Echéance
14	Néant		
27	Néant		
50	Néant		
61	Néant		
76	EHPAD du CHI Elbeuf Louviers Val de Reuil	Site les rives saint Taurin – Louviers : transformation de 3 places d'hébergement permanent (HP) en hébergement temporaire (HT) Site les collines de la Seine – Saint Aubin-lès-Elbeuf : transformation de 6 places d'HT en HP Site le Bois rond – Cléon : transformation de 3 places d'HP en HT	Date effet au 1 ^{er} juin 2024
	EHPAD Les 4 Saisons au Petit-Quevilly (CHU de Rouen)	Transfert de gestion au profit du CH du Bois- Petit à Sotteville-lès-Rouen	1 ^{er} janvier 2024
	EHPAD La Pléiade à Rouen (CCAS Rouen)	Transfert de gestion au profit du CH du Bois- Petit à Sotteville-lès-Rouen	1 ^{er} avril 2024

> Parcours de vie et de santé des personnes en situation de handicap

Dépt	Etablissement	Objet	Echéance
14	RSVA	Renfort Stratégie Agir pour les aidants pour la Plateforme de répit	Novembre 2024
	EEAP Home Dominique (Association Marie- Hélène)	Transformation de places d'internat en places d'accueil de jour, de SESSAD polyhandicap et de places de répit 360	2 novembre 2024
27	Associations APEER, Papillons Blancs de Pont-Audemer, Moissons Nouvelles, Les Nids (Serquigny et Orée du Bois)	Passage en dispositif	Courant 2024
	IME les Bons Vents, SESSAD les Bons Vents, IEM de St Hilaire du Harcouët	Autorisation globalisée pour la mise en œuvre du dispositif intégré	Avril 2024
50	ITEP les Bons Vents, CAFS de l'ITEP les Bons Vents, SESSAD les Bons Vents	Autorisation globalisée – Dispositif ITEP ADSEAM	Avril 2024
	DITEP ADSEAM	Création d'une UEE ITEP au collège d'Isigny le Buat	Septembre 2024
61	IME La Passerelle, les Peupliers, l'Espoir et le SESSAD (Ornéode)	Passage en dispositif départemental	Janvier 2024
76	EAM Les Quatre Saisons (Association Les Papillons Blancs des Vallées)	Création d'1 place d'accueil temporaire (handicap psychique)	1 ^{er} septembre 2024

2) Intégration des mesures nouvelles déléguées à l'ARS Normandie au titre de l'actualisation 2025 du PRIAC 2025-2029

2.1) LE SECTEUR DES PERSONNES AGEES

La campagne budgétaire 2025 s'inscrit dans la continuité de la politique du Grand âge, de la stratégie « Bien Vieillir » et de la stratégie « Agir pour les Aidants 2023-2027 notamment :

- Le développement des Centres de Ressources Territoriaux,
- Le développement des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés,
- Le développement des équipes spécialisées Alzheimer,
- Le développement des offres de répit.

2.1.1) Développement des Centres de Ressources Territoriaux - CRT

En vue de renforcer l'accompagnement des personnes âgées à domicile et apporter une ressource aux professionnels du territoire, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 avait acté la création de centres de ressources territoriaux (CRT).

L'instruction de la DGCS du 10 juillet 2023 relative aux autorisations d'engagement de dépenses pour les CRT en prévoit la création de 26 en Normandie à l'horizon 2028. Au regard de la population âgée de plus de 75 ans par département, il est prévu 9 CRT en Seine-Maritime, 5 CRT dans le Calvados, 5 CRT dans la Manche, 4 CRT dans l'Eure et 3 CRT dans l'Orne.

Les appels à candidatures ont permis d'installer à ce jour 9 CRT (2 en 2023, 7 en 2024), 6 sont prévus en 2025 avec une commission de sélection qui aura lieu en novembre 2025.

Dans la poursuite de ce programme pluriannuel, un nouvel appel à candidatures sera lancé en 2026 pour la création de 5 CRT, un par département.

2.1.2) Développement des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés – PASA

Les PASA sont destinés à accueillir durant la journée ou la soirée des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neurodégénérative associée à des troubles du comportement modérés au sein des EHPAD.

L'ARS de Normandie continue son objectif de déploiement de PASA sur son territoire en regard des politiques nationales (plan Alzheimer, plan maladies neurodégénératives) et régionales (PRS 2023-2028).

Pour atteindre cet objectif, un appel à candidatures a été lancé en 2024 et un en 2025 sur le territoire normand.

En 2024, ont été créés 21 PASA, 10 en journée et 11 en soirée, répartis sur les 5 départements. En 2025, étaient programmés :

- 13 PASA de jour : 17 porteurs ont proposé un projet, 8 d'entre eux ont été retenus,
- 8 PASA de soirée : le reliquat de l'enveloppe destinée au PASA de jour a permis de retenir 13 porteurs (sur les 19 ayant déposé un projet).

Les crédits délégués à l'ARS de Normandie en 2025 pour 2026 (**1 749 338 €**) permettront la création de 26 nouveaux PASA :

- 15 PASA de jour,
- 11 PASA de soirée.

2.1.3) Développement des équipes spécialisées Alzheimer – ESA

Dans le cadre de la préfiguration d'une nouvelle Stratégie nationale maladies neurodégénératives, une enveloppe de 450 000 € est déléguée à l'ARS Normandie afin de créer ou renforcer les équipes spécialisées Alzheimer (ESA). Cette mesure s'inscrit dans une politique d'amélioration de la réponse aux enjeux d'accroissement de la prévalence de ces maladies et ainsi permettre l'augmentation de la couverture territoriale.

Les modalités de délégation de cette enveloppe ont été définies au regard de l'enquête réalisée par l'ARS Normandie début 2025 auprès des ESA et en lien avec les travaux menés par la DGCS.

L'enveloppe permettra de renforcer 8 ESA sur le territoire normand : 1 dans le 14, le 27 et le 50 ; 2 dans le 61 et 3 dans le 76.

2.1.4) Développement des offres de répit

Dans le cadre de la stratégie nationale « Agir pour les Aidants » 2023-2027 et de l'orientation nationale sur le répit, une enveloppe de **489 053 €** dédiés au développement du soutien aux aidants (notamment sur leur formation) et à l'appui des plateformes d'accompagnement et de répit (PFR), vient compléter les délégations de 2020 à 2024.

Ces crédits seront employés au renforcement des PFR dans le cadre du développement du relayage sur l'ensemble du territoire normand le cas échéant (renfort d'une PFR par département) et à la réduction des listes d'attente des PFR sur la base du bilan d'activité 2024 transmis par les PFR.

> Le financement de places d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation - HTSH

Le dispositif d'HTSH est destiné aux personnes âgées en perte d'autonomie ne relevant pas ou plus de soins médicaux hospitaliers. Il permet à ces personnes, sortant des urgences ou d'hospitalisation mais également en cas de carence soudaine de leur aidant, de bénéficier d'un accueil en hébergement temporaire d'une durée maximale de 30 jours (renouvelable une fois si nécessaire), avant leur réintégration de leur domicile dans un cadre sécurisé.

La question du reste à charge peut être étudiée afin de prendre en compte les situations de fragilité financière des bénéficiaires du dispositif. A ce jour, la Normandie disposait de 33 lits pérennisés avec une couverture inégale selon les territoires.

A la suite d'appels à candidatures, la région bénéficie de 50 lits d'HTSH. Pour couvrir le besoin identifié, un second appel à projets est lancé en 2025 et un nouvel AAC sera organisé en 2026 pour la création de places supplémentaires afin de couvrir l'intégralité du territoire.

2.1.5) Autres financements

- Médicalisation en EHPAD : 10 166 650 € pour l'actualisation des coupes « Groupes iso-ressources moyen pondéré » / « Pathos moyen pondéré » (GMP/PMP) réalisées avant le 30 juin 2024 et la médicalisation des PUV. Ces crédits permettent d'ajuster la dotation des EHPAD concernant l'hébergement permanent en fonction de l'évolution des paramètres de l'équation tarifaire (capacité installée, GMP, PMP),
- Médecins coordonnateurs : 2 491 137 € en continuité des crédits déjà délégués à la mise en œuvre des nouveaux seuils réglementaires de temps de présence de médecin coordonnateur en EHPAD,

➤ Financement du tarif global : 1890 465 € dans la poursuite de l'accompagnement du changement d'option tarifaire vers le tarif global en visant principalement les EHPAD ayant opté pour le tarif partiel avec PUI (impact sur la qualité et l'efficience des soins).

2.1.6) Fonds de soutien aux EHPAD

L'enveloppe de 12 510 673 € permettra le soutien des EHPAD en difficulté financière après analyse des ERRD 2024 et EPRD 2025 et sous réserve d'un plan d'actions permettant un retour à l'équilibre structurel. Les aides seront concentrées sur les ESMS caractérisés par une situation budgétaire et financière 2024 structurellement déséquilibrée et confirmée sur les perspectives 2025. L'assise financière de l'organisme gestionnaire est également analysée dans les cadres budgétaires. Pour les organismes gestionnaires déjà aidés sur les exercices antérieurs, une attention particulière sera portée à l'analyse des plans prévisionnels de trésorerie et à l'effectivité des premières mesures transmises dans les plans d'actions qui devaient être transmis pour le 31 mars 2025. Pour les établissements concernés, il est attendu également une implication dans la démarche PerfEHPAD déployée en collaboration avec l'ANAP.

2.2) LE SECTEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les mesures nouvelles 2025 s'inscrivent dans la continuité de la politique menée en vue de créer des solutions pour les enfants et les adultes et de transformer l'offre médico-sociale au bénéfice de publics sans solution.

Ces crédits permettront, en outre, de renforcer le déploiement des dispositifs portés par la Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement et ceux portés par la Stratégie nationale 2023-2027 « Agir pour les aidants ». Il s'agit pour cette dernière de renforcer l'offre et l'accès au répit.

Les crédits délégués à l'ARS de Normandie inscrits dans l'instruction budgétaire 2025 doivent permettre de soutenir le déploiement du service de repérage, de diagnostic et d'intervention précoces.

D'autre part, en regard des orientations nationales 2025, la généralisation progressive des pôles d'appui à la scolarité est programmée conjointement entre l'ARS et le rectorat.

Enfin, en lien avec la stratégie de lutte contre les maltraitances et celle en faveur des personnes TND, priorité est également donnée au développement de la communication alternative et améliorée (CAA).

2.2.1) L'appel à manifestation d'intérêt 2025 Norm'Handicap

Dans le cadre de la conférence nationale du handicap 2023, des mesures nouvelles ont été allouées afin de financer l'installation de solutions qui s'inscrivent dans la circulaire du 7 décembre 2023 relative à la mise en œuvre du plan 2024-2030 de création de 50 000 nouvelles solutions et de transformation de l'offre médico-sociale à destination des personnes en situation de handicap sans solution.

Entre 2024 et 2030, une enveloppe globale de 38,17M€ est déléguée à l'ARS pour renforcer l'offre médico-sociale.

Dans la continuité de la stratégie Norm'Handicap présentée le 16 janvier 2024 par l'ARS de Normandie, l'Académie de Normandie et les cinq départements normands, l'appel à manifestation d'intérêt, lancé en 2025, a permis, pour une prise d'effet majoritairement dès la rentrée de septembre, de retenir environ 50 projets.

Au total, les financements en année pleine permettront la création de 221 places (139 places enfants + 68 places adultes + 14 places sur le champ de compétence propre du CD 76). Cela correspondra au déploiement de 263 solutions (170 solutions enfants + 93 solutions adultes).

La capacité de financement, hors pôles d'appui à la scolarité, est de 8,3 M€ :

- 7,5 M€ au titre des crédits CNH,
- 200 K€ de mobilisation de crédits issus du PRIAC par l'ARS,
- 600 k€ au titre de la mobilisation d'enveloppe par le CD 76.

Pour le Calvados (total : 900 938 €) :

- Sur le secteur « enfant » : création de 16 places (dont 10 places autorégulation au collège) et d'une équipe mobile de soutien aux professionnels ASE pour un montant de 552 433€,
- Sur le secteur « adulte » : création de 4 places et 10 solutions pour un montant de 348 505 €,

> Pour l'Eure (total : 1 484 331 €) :

- Sur le secteur « enfant » : création de 34 places pour un montant de 1 009 046 €,
- ❖ Sur le secteur « adulte » : création de 11 places pour un montant de 475 285 €,

Pour la Manche (total : 1 010 202 €):

- Sur le secteur « enfant » : création de 14 places (dont 7 places UEMA) pour un montant de 539 862 €.
- ❖ Sur le secteur « adulte » : création de 5 places pour un montant de 470 340 €,

> Pour l'Orne, par redéploiement pour un montant total de 302 824 € :

- Sur le secteur « enfant » : transformation de places d'internat pour la création de 3 places d'IME 365 (sous réserve),
- Sur le secteur « adulte » : création de 18 places dont 10 par redéploiement et 8 places sous conditions de levées des réserves,

Pour la Seine-Maritime (total : 4 580 000 €) :

- Sur le secteur « enfant » : création de 69 places (dont une UEMA) pour un montant de 2,3M€,
- Sur le secteur « adulte » :
 - Création de 40 places pour un montant de 1,8 M€ (compétence exclusive ARS et compétence conjointe),
 - Création de 14 places pour un montant de 480 k€ (compétence exclusive CD 76)

Total: 8 278 295 €

Le détail des opérations est répertorié en annexe 5.

2.2.2) Le déploiement du service public de repérage et de diagnostic précoces

En 2025, il est délégué à l'ARS de Normandie une enveloppe de 974 K€ pour le déploiement du service public du repérage et diagnostic précoces. Les textes encadrant ce service public n'ont pas été publiés à ce jour.

Aussi, compte tenu de la fongibilité possible entre cette enveloppe et celle pour le déploiement de solutions nouvelles de **2,01 M €** (mais 6,03 M€ en année pleine), il est mobilisé un montant de 0,5M€ pour la création d'offre d'accompagnement.

Ces enveloppes sont fongibles pour permettre d'appuyer la création d'offres dans l'attente des cahiers des charges nationaux du service public de repérage précoce.

0,5M€ (mais 1,5 M€ en année pleine) « repérage précoce » permettront la création de solutions 2025.

Amélioration du parcours au sein des CAMSP-CMPP

L'enveloppe régionale repérage, intervention et diagnostic précoces 2024 se répartit de la façon suivante :

- Calvados: 71 550 € (renfort des 2 Plateforme d'Intervention Précoce Spécialisée PIPS),
- Eure: 190 318 € (renfort UNIDEP de la Ronce),
- Manche: 129 273 € (CAMSP l'Estran),
- ❖ Orne: 152 505 € (CAMSP FNG),
- Seine-Maritime: 355 500 € dont 100 000 € pour PCO et 255 500 € pour interventions précoces (CAMSP APAJH territoire Dieppe enfants nés prématurés ; CAMSP APAJH extension UNIDEP; PEP 76 pour CMPP Sévigné renfort jardin thérapeutique et renfort CMPP Kergomard 0-6 ans).

Le solde de l'enveloppe (50 854 €) est destiné au service public de repérage et de diagnostic précoces.

2.2.3) Le renforcement de l'école inclusive

Le déploiement des pôles d'appui à la scolarité (PAS)

Les PAS ont été instaurés afin de favoriser l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers. Ils constituent un maillon essentiel à la réforme de l'école inclusive, en étant un interlocuteur des parents mais aussi des enseignants, en apportant des solutions pour éviter les ruptures de parcours.

Ils sont constitués d'une équipe socle composée d'un professionnel de l'éducation national coordinateur et d'un éducateur spécialisé médico-social temps plein. Les ressources médico-sociales sont assurées par l'Equipe mobile d'appui à la scolarisation (EMAS) qui bénéfice également du renfort d'un ETP pluriprofessionnel.

Après une année de préfiguration dans quatre départements en 2024, le Comité interministériel du handicap (CIH) de mars 2025 a inscrit la généralisation progressive des PAS à tout le territoire.

1 834 000 € (763k€ au prorata pour 2025) sont délégués au déploiement de 14 PAS en Normandie dans le cadre d'une programmation conjointe ARS/rectorats (Cf. tableau en annexe 6)

Pour rappel, l'objectif est la mise en place de 136 EMAS à la rentrée 2027. Chaque PAS est en partenariat avec une EMAS qui porte les professionnels médico-sociaux dédiés au PAS. Il est par conséquent nécessaire de mener une réorganisation territoriale des EMAS afin de couvrir l'ensemble du territoire. Cette réorganisation bénéficiera de la création de 8 nouvelles EMAS programmées en 2026, pour un montant global de **800 k€** en année pleine.

Il est acté avec les services de l'EN, la répartition suivante :

- 2 dans le 76;
- 3 dans le 14;
- 3 dans le 27.

Déploiement d'Unités d'Enseignement Maternelle autisme (UEMA) et de l'autorégulation

En lien avec la stratégie nationale pour les Troubles du Neuro Développement, l'ambition de permettre l'accès à l'école pour tous se traduit par la nécessité d'adapter la scolarité de la maternelle à l'enseignement supérieur. Il s'agit de poursuivre la diversification des modalités de scolarisation pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap.

18 UEMA, 5 UEEA et 7 dispositifs d'autorégulation ont déjà été installés depuis 2014.

En 2025, déploiement :

- d'une UEMA sur le territoire de Rouen,
- d'une UEMA sur le territoire du Sud Manche,
- de l'autorégulation au collège dans le département du Calvados.

L'enveloppe dédiée est de 796 k€.

2.2.4) Le déploiement des dispositifs de communication alternative et améliorée (CAA)

La CAA recouvre tous les moyens humains et matériels aidant à communiquer autrement ou mieux qu'avec les modes habituels et naturels pour des personnes privées de la parole ou de l'écriture. Elle doit permettre aux personnes concernées de s'exprimer, de faire connaître leurs choix.

En vue d'accompagner le développement de la CAA, une enveloppe de 88 799 € a été déléguée à l'ARS de Normandie en 2024. Le pilotage de la démarche a été confiée à l'Equipe relais handicaps rares (ERHR).

L'objectif en 2025 est le déploiement des missions départementales d'expertise et d'information et l'obligation pour tous les ESMS d'accompagner l'accès à la CAA et de mettre à la disposition des personnes accompagnées les outils nécessaires.

Les missions départementales auront deux fonctions :

- Animation de réseau,
- Appui ressource et d'accompagnement auprès des personnes et de leur famille ainsi que soutien à la montée en compétences (école, ESMS...).

L'enveloppe pour la Normandie est de 250 251 € (ERHR).

2.2.5) Le fonds d'appui à la transformation de l'offre et le soutien à l'investissement immobilier

L'instruction du 8 juillet 2024 relative à la création d'un Fonds d'appui à la transformation des établissements et services pour personnes en situation de handicap pour la période 2024-2027 a été actualisée par l'instruction du 26 juin 2025.

Ce fonds d'appui comprend 3 sous-enveloppes :

- Un soutien au numérique dont les premières autorisations d'engagement sont attendues en 2026.
- Un fonds pour l'appui aux coopérations et à l'ingénierie territoriale : prestations intellectuelles (303K€),
- Un plan d'aide à l'investissement immobilier (2823K€ par cumul des autorisations d'engagement 2024 et 2025).

Plus largement, le soutien à l'investissement immobilier dans le secteur PH se réalise via 2 AMI :

- Un AMI investissement spécifique fonds d'appui à la transformation de l'offre (et CNR) uniquement pour les projets retenus dans le cadre de Norm'handicap et concernés par des enjeux architecturaux,
- Un AMI investissement sur d'autres projets majeurs de rénovation et projets permettant la réduction des dépenses énergétiques à l'aide de CNR.

A noter qu'un PAI fonds sinistralité est créé par une instruction du 1^{er} juillet 2025 et se substitue au PAI technique et technologique prévu en 2024. Il s'étend également au secteur personnes âgées (cf. annexe 4).

2.2.6) Les solutions pour les enfants en situation de handicap protégés par l'Aide sociale à l'enfance

 Contractualisation préfet/ ARS/conseil départemental en prévention et protection de l'enfance pour l'année 2025¹

L'instruction prévoit désormais un contrat triennal par département et comprend 14 objectifs (7 obligatoires) dont 3 au titre de l'ONDAM :

- Soutenir la création de solutions mixtes ASE et MS (objectif n°12)
- Développer des unités de répit (objectif n°13)
- Favoriser le déploiement d'équipes mobiles (objectif n°14)

Chaque département doit en choisir a minima un (cf. détail par département en annexe 12 - PPE).

- Le Calvados a bénéficié de crédits Norm'handicap 2025 pour le déploiement d'une équipe mobile (Obj.14),
- L'Eure et la Manche voient leurs projets reconduits (Obj.12 et 14),
- Le projet concernant le département de l'Orne n'est pas finalisé et fera l'objet d'un avenant au contrat en 2026,
- Pour la Seine-Maritime, deux projets sont reconduits (Obj.12 et 14) et un autre bénéficiera de la relance d'un AAP (le premier a été infructueux).

L'état prévisionnel des financements issus des plans d'action (cf. annexe 7) est de :

- 1851 189 € pour 2025,
- 2 176 898 € pour 2026,
- 2 176 898 € pour 2027.

Les montants indiqués ne sont pas des moyens nouveaux.

Création d'une structure d'accueil médico-social expérimentale à destination des mineurs en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance de Seine Maritime

A la suite de l'AAP infructueux de 2024 (Cf. chapitre 1.1.2), un nouvel AAP est organisé en 2025 pour la création de 6 places sur le territoire du Havre.

2.2.7) Le développement des offres de répit

Les cinq plateformes de répit (réparties sur 7 territoires) à destination des aidants de personnes en situation de handicap ont bénéficié en 2024 d'une enveloppe par département (cf. montants au PRIAC 2024), en vue de renforcer leur capacité d'action.

Pour 2025, l'enveloppe relative à l'offre de répit est incluse dans les crédits au titre de la CNH.

2.3) LE SECTEUR DU DOMICILE

2.3.1) Le soutien de la transformation des Services à Domicile

Le secteur du domicile doit se restructurer avec un rapprochement des services existants (SAAD, SSIAD et SPASAD) pour former une catégorie unique de services, les SAD, qui répondront aux conditions minimales de fonctionnement définies par le cahier des charges annexé au Décret n° 2023-608 du 13

¹ Instruction N° DGCS/SD2B/DGS/SP1/2025/60 du 29 avril 2025 relative à la contractualisation préfet/agence régionale de santé (ARS)/conseil départemental en prévention et protection de l'enfance pour l'année 2025

juillet 2023 relatif aux services autonomie à domicile mentionnés à l'article L. 313-1-3 du code de l'action sociale et des familles et aux services d'aide et d'accompagnement à domicile relevant des 1° et 16° du I de l'article L. 312-1 du même code.

Les services doivent évoluer vers un modèle d'intervention intégré permettant de simplifier et mieux coordonner le parcours de la personne accompagnée et ainsi améliorer la prise en charge globale des besoins.

En vue d'accompagner les SSIAD dans leur transformation et de faciliter la mise en œuvre de la réforme dans les territoires, l'ARS a dédié en 2025 une enveloppe de CNR de 800K€. Ces crédits seront délégués via les AMI (1 par département) « Accompagnement à la création de service autonomie à domicile aide et soin (SAD mixte) par transformation de l'offre existante » et création d'une activité d'aide sur le département du Calvados.

Une enveloppe de **3 274 393** € est prévue pour engager l'installation de 204 places (16k€/place) à partir de 2025 dans le cadre des futures autorisations des services autonomie à domicile aide et soins.

Afin de développer l'offre de service sur le territoire normand, le plan national vise à créer 1 600 places de SSIAD à horizon 2030 pour faciliter la transformation des services et assurer la mise en cohérence des zones d'intervention et des files actives entre les SSIAD et les services d'aide

2.3.2) La dotation de coordination des services

L'ARS, sur la base des crédits obtenus en 2023 et en intégrant le complément attribué en 2025 en mesure nouvelle – **271 353 €** - engage la généralisation de la délégation de cette dotation auprès des 119 SSIAD/SAD mixtes de la région.

Cette dotation est déléguée de manière forfaitaire en référence à un ETP d'IDEC conformément aux orientations nationales de 2023. Il doit plus généralement permettre d'intensifier les réunions de coordination, de partenariats et les temps de partage de bonnes pratiques. Il est délégué de manière pérenne sur une année pleine.

Au total, l'ARS aura mobilisé 1 708K€.

2.3.3) Le renfort de psychologues en SSIAD/SAD

Cette mesure s'inscrit dans la suite des financements délégués à l'ARS de Normandie en 2017 et 2022 dans le cadre du plan maladies neurodégénératives et qui ont permis de financer 16 postes de psychologue, soit 8 ETP. L'objectif reste d'améliorer la prise en charge à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, ainsi que l'accompagnement de leurs aidants.

L'ARS Normandie se voit déléguer une enveloppe de **247 982 €** qui permettra de financer 8 nouveaux mi-temps et d'améliorer le maillage territorial. Un appel à candidatures sera publié en fin d'année 2025.

3) Ajustement 2025-2029 de la planification inscrite au PRIAC 2024-2028

La programmation des moyens du PRIAC en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap connaît des ajustements liés à des reports d'installation (notamment parce que les établissements ont parfois eu besoin de davantage de temps pour rendre l'offre opérationnelle) et à l'adaptation de la programmation et de l'offre aux besoins.

3.1) LE SECTEUR DES PERSONNES AGEES

- Calvados : néant.
- Eure:
 - Report de l'installation d'un PASA à l'EHPAD du CH de Breteuil en raison de travaux nécessitant un plan d'investissement.
- Manche:
 - o EHPAD Le Vallon à Saint-Pair-sur-Mer :
 - Abandon de la création de 6 places d'accueil de jour à l'EHPAD Le Vallon,
 - Maintien de la création d'une place d'HT à 2026,
 - o Report à 2026 de la création de 3 places d'HT et 6 places d'AJ (territoire à définir),
 - o EHPAD St François : report à 2026 de la création de 6 places d'accueil de jour (fin des travaux),
 - o EHPAD du Val de Saire : abandon de la création du PASA,
 - o EHPAD Le Jardin des épices à Pontorson : report à 2027 de l'ouverture du PASA.
- Orne:
 - o Report de la création de 6 places d'accueil de jour sur l'Est du département (AAC 2025 infructueux).
- Seine-Maritime:
 - o EHPAD Fondation Beaufils à Forges-les-Eaux : report en 2026 de l'installation du PASA en raison de travaux importants d'extension et décloisonnements à mener.

Pour les 5 départements, report des enveloppes « Renfort PFR ou création HT-AJ » en 2026.

3.2) LE SECTEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Calvados :
 - Report à 2026 (AAP infructueux) de la création d'une structure de répit et d'une équipe mobile pluridisciplinaire adossée. Les crédits ONDAM ont été transférés à l'AMI 50000 solutions 2025,
 - o IME de l'EPMS Mer et Bocage (Unité aux Roses) : report à 2027 de l'ouverture de 2 places d'accueil temporaire en 365 pour situations complexes,
 - o EAM Soleil de l'APF : report à 2026 de la création de 2 places d'hébergement permanent et d'1 place d'hébergement temporaire (handicap moteur avec troubles associés),
 - o EAM Teranga (VYV 3): report à 2026 du projet de création de 2 places d'hébergement permanent et de 3 places d'accueil de jour TSA dans l'attente de la transformation du Service mutualisé d'aide à domicile (SMAD).
- Eure : néant.
- Manche : néant.
- Orne:
 - o Au regard du dernier AAP infructueux, requalification du projet visant initialement la création d'un établissement médico-social expérimental de 4 places vers un autre projet à destination des mineurs en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance de l'Orne. Report de l'enveloppe de 165 488 € de la stratégie prévention et protection de l'enfance en Normandie « Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures ».
- Seine-Maritime:
 - o Report à 2026 des 25 k€ de la Stratégie « Agir pour les Aidants ».

ANNEXES

Annexe 1 - Programmation de l'offre en faveur des personnes âgées déclinée sur la durée du PRIAC 2025-2029 sur le territoire de la Normandie

Département	PROJET	Modalité d'attribution	Déficiences	Mode de fonctionnement	Année prévisionnell e	Capacité Totale	Montant Total
Manche	Renfort offre de répit Sud-Manche	ENI	Alzheimer	PFR	d'installation 2025		20 000 €
Calvados	répit aux aidants	ENI	Alzheimer	HT	2025	35	297 292 €
Calvados	SAD soins	AAC	PAD	SIAD	2025		3 274 393 €
Calvados	renfort coordination SAD	AAC	PAD	Coordo SPASAD	2025		1 380 840 €
Eure	EHPAD Gisors	ENI	Alzheimer	HT	2025	5	65 000 €
Manche Manche	EHPAD Créances-Lessay CREANCES La Clairière TORIGNY LES VILLES	AAC AAC	PAD PAD	HT HT	2025 2025	12 12	148 063 € 148 063 €
Manche Seine-Maritime		AAC	Alzheimer	HT	2025	8	104 000 €
Calvados	AJ Bessin Pré-Bocage	ENI	PAD	AJ	2025	6	81 900 €
Calvados	Secteur à déterminer AJ	ENI	PAD	AJ	2025	6	81 900 €
Eure	EHPAD St Jacques les Andelys	ENI	PAD	AJ	2025	3	40 950 €
Eure	EHPAD Les Jardins de Lyons la Forêt	ENI	PAD	AJ	2025	3	40 950 €
Orne	EHPAD les Myosotis Passais	ENI	PAD	AJ	2025	6	81 900 €
Seine-Maritime	EHPAD le Boultz Grainville la Teinturière	ENI	PAD	AJ	2025	6	81 900 €
Seine-Maritime	EHPAD Moulin des Près Mesnil-Esnard	ENI	PAD	AJ	2025	6	81 900 €
Calvados	PFR Pays d'Auge côte Fleurie Orbec	ENI	Alzheimer	PFR	2025		140 000 €
Calvados	PFR Bassin Vire et Suisse Normande	ENI	Alzheimer	PFR	2025		140 000 €
Orne	Renfort offre répit centre Ome	ENI	Alzheimer	PFR	2025		20 000 €
Calvados	EHPAD EPMS ORBEC soirée	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Calvados	EHPA St Benoit CAEN soirée	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Eure	EHPAD CH BERNAY soirée	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Eure	EHPAD CH LES ANDELYS soirée	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Manche	EHPAD Los Hortogrico MARICAN LE LOZON de	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Manche	EHPAD Leuroptides TOUROUNES ALL BERCHE	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Orne	EHPAD CH BARENTIN agirág	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 € 65 000 €
	EHPAD CH BARENTIN soirée EHPAD CH SOTTEVILLE LES ROUEN soirée	AAC AAC	Alzheimer Alzheimer	PASA PASA	2025 2025	14	65 000 €
	EHPAD CH SOTTEVILLE LES ROUEN SOIFEE	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
	EHPAD CH YVE IOT Solree EHPAD Durécu Lavoisier DARNETAL soirée	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
	EHPAD Mare au Clerc LE HAVRE soirée	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
	EHPAD Male au Cleic LE HAVRE sollee EHPAD Paquerettes SASSETOT le MAUCONDU	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Calvados	EHPAD St Joseph	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Calvados	EHPAD St Joseph EHPAD Douvres	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Eure	EHPAD Breteuil	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Manche	EHPAD Barenton	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Calvados	Taux d'encadrement Médecin Coo	ENI	PAD	édecin coordonnate	2025		596 884 €
Eure	Taux d'encadrement Médecin Coo	ENI	PAD	édecin coordonnate	2025		315 792 €
Manche	Taux d'encadrement Médecin Coo	ENI	PAD	édecin coordonnate	2025		480 538 €
Orne	Taux d'encadrement Médecin Coo	ENI	PAD	édecin coordonnate	2025		301 942 €
		ENI	PAD	édecin coordonnate	2025		728 538 €
Calvados	HTSH EHPAD LAURENCE DE LA PIERRE	AAC	PAD	Dispositif	2025	2	36 000 €
Calvados	HTSH EHPAD - CH DE VIRE	AAC	PAD	Dispositif	2025	1	18 000 €
Eure	HTSH EHPAD LES 4 SAISONS - CH PONT-AUD	AAC	PAD	Dispositif	2025	2	36 000 €
Orne	HTSH EHPAD LES MYOSOTIS	AAC	PAD	Dispositif	2025	2	36 000 €
Orne	HTSH EHPAD MAUBERT- CH FLERS	AAC	PAD	Dispositif	2025	2	36 000 €
Orne	HTSH EHPAD SITE CH - CH MORTAGNE	AAC	PAD	Dispositif	2025	1	18 000 €
	HTSH EHPAD MASSE DE CORMEILLES	AAC	PAD	Dispositif	2025	1	18 000 €
	HTSH EHPAD RESIDENCE D'EAWY	AAC	PAD	Dispositif	2025	1	18 000 €
	HTSH EHPAD RESIDENCE DES SAPINS	AAC	PAD	Dispositif	2025	1	18 000 €
	HTSH LES ESCALES - EHPAD PUBLICS DU HA	AAC	PAD	Dispositif	2025	3	54 000 €
	HTSH EHPAD HOSPITALIER DE DARNETAL	AAC	PAD	Dispositif	2025	1	18 000 €
	HTSH EHPAD CH DU BOIS PETIT - SOTTEVILLI	AAC	PAD	Dispositif	2025	2	36 000 €
Eure Manche	EHPAD St Michel EVREUX EHPAD St Joseph SOURDEVAL	AAC	Alzheimer Alzheimer	PASA PASA	2025 2025	14 14	65 000 € 65 000 €
Orne	EHPAD La Foret BAGNOLES DE L'ORNE	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Orne	EHPAD La Pelloniere LE PIN LA GARENNE	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Orne	EHPAD Les Hauts Vents FLERS	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Orne	EHPAD La Residence Fleurie COULONGES SUF		Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
		AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
	EHPAD L'Archipel DUCLAIR	AAC	Alzheimer	PASA	2025	14	65 000 €
Manche	EHPAD Emeraude GRANVILLE	AAC	PAD	HT	2025	1	12 339 €
Manche	EHPAD HT	AAC	PAD	HT	2026	12	148 063 €
Orne	AJ Orne Est	ENI	Alzheimer	AJ	2026	6	78 510 €
Calvados	Renfort PFR ou création HT/AJ	AAC	PAD	Milieu ordinaire	2026		98 912 €
Eure	Renfort PFR ou création HT/AJ	AAC	PAD	Milieu ordinaire	2026		103 892 €
Orne	Renfort PFR ou création HT/AJ	AAC	PAD	Milieu ordinaire	2026		51 242 €
Manche	Renfort PFR ou création HT/AJ	ENI	PAD	Milieu ordinaire	2026		31 923 €
	Renfort PFR ou création HT/AJ	AAC	PAD	Milieu ordinaire	2026		257 336 €
Calvados	HTSH	AAC	PAD	Dispositif	2026	77	1 385 997 €
	EHPAD Envermeu	AAP	PAD	HP	2026	28	271 223 €
Manche	EHPAD le Vallon St Pair sur Mer	ENI	PAD	HT	2026	1	13 650 €
Manche	EHPAD HT	ENI	PAD	HT	2026	3	40 950 €
Manche	HPAD Lices Jourdan MAGNEVILLE	AAC	PAD	HT	2026	12	148 063 €
Calvados	EHPAD Douvres	ENI	Alzheimer	AJ	2026	6	81 900 €
Manche	EHPAD AJ	ENI	PAD	AJ	2026	6	81 900 €
Manche	EHPAD St François Barneville Carteret	ENI	PAD	AJ	2026	6	81 900 €
Calvados	CRT	AMI	PAD	CRT	2026		400 000 €
Eure	CRT	AMI	PAD	CRT	2026		400 000 €
Manche Manche	CRT CRT	AMI AMI	PAD PAD	CRT	2026		400 000 €
Manche Seine-Maritime		AMI	PAD	CRT CRT	2026 2026		400 000 €
Seine-Maritime		AMI	PAD	CRT	2026		400 000 €
	EHPAD Fondation Beaufils FORGES LES EAUX	AAC	Alzheimer	PASA	2026	14	65 000 €
	AAP SSIAD	AAC	PAD	SIAD	2026	14	3 827 948 €
Calvados Eure	AAP SSIAD	AAP	PAD	SIAD	2026		2 807 312 €
Manche	AAP SSIAD	AAP	PAD	SIAD	2026		3 059 736 €
Orne	AAP SSIAD	AAP	PAD	SIAD	2026		1 844 476 €
Seine-Maritime		AAP	PAD	SIAD	2026		6 315 972 €
- Julio IVIGITUITIE	PMND EHPAD CANISY-DANGY	AAP	Alzheimer	HT	2026	6	81 900 €
Manche			Alzheimer	PASA	2026	15	1 034 338 €
Manche Calvados	laac PASA jour				-020	10	. JJ . JJ . E
Calvados	aac PASA jour aac PASA nuit	AAC AAC		PASA	2026	11	715 000 €
Calvados Calvados	aac PASA nuit	AAC	Alzheimer	PASA HT	2026 2026	11 12	715 000 € 148 063 €
Calvados				PASA HT Milieu ordinaire	2026 2026 2026	11 12	715 000 € 148 063 € 489 053 €

Annexe 2 - Synthèse des moyens programmés au PRIAC 2025-2029 hors CNH 50 000 solutions

Population	Département	PROJET	Modalité d'attri- bution	Déficiences	Mode de fonction-nement	Année prévision- nelle d'installation	Capacité Totale	Montant Total
Adultes	Manche	EAM Coutances	Non définie	Autisme-TED	Internat	2025	12	300 000 €
Enfants/Adult	Calvados	Soutien à l'autodétermination Cl	AMI	Toutes Déficiences	Faciliteur	2025		150 751 €
Enfants	Eure	UEE Polyhandicap	ENI	Polyhandicap	UEEP	2025		75 000 €
Enfants	Manche	UEE Polyhandicap	ENI	Polyhandicap	UEEP	2025		75 000 €
Enfants	Seine-Maritime	Accompagnement IME mode pa	ENI	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	2025		170 000 €
Enfants	Calvados	Renfort UEE Polyhandicap	ENI	Polyhandicap	UEEP	2025		53 796 €
Enfants	Orne	UEE Polyhandicap	ENI	Polyhandicap	UEEP	2025		75 000 €
Enfants/Adult	Eure	offre conjointe département 27	AAP	Toutes Déficiences	Dispositif	2025		101 164 €
Enfants	Orne	prévention des ruptures de parce	AAC	Toutes Déficiences	Dispositif	2025		131 788 €
Adultes	Calvados	MAS EPSM	AAP	Autisme-TED	Internat	2025	4	372 000 €
Enfants/Adult	Calvados	AMI REGIONAL 50000 SOL	AMI	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	2025	0	90 804 €
Enfants	Calvados	Equipes mobiles appui lieu de v	AAC	Toutes Déficiences	ctivité Equipe Mobi	2025		243 224 €
Enfants	Eure	offre conjointe département 27	AAP	Toutes Déficiences	Séjours vacances	2025		57 589 €
Enfants	Manche	Créatrion places internat 365 en	ENI	Toutes Déficiences	Internat	2025	5	260 164 €
Enfants	Seine-Maritime	Création d'un accueil spécialisé	AAP	Toutes Déficiences	Internat	2025	1	283 996 €
Enfants	Seine-Maritime	renfort équipe mobile d'appui lier	ENI	Toutes Déficiences	Internat	2025		147 867 €
Adultes	Manche	SAMSAH GCSMS	AAP	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	2025	2	32 400 €
Enfants	Calvados	UEE Polyhandicap	ENI	Polyhandicap	UEEP	2026		75 000 €
Adultes	Seine-Maritime	MAS magdala John Bost	ENI	Autisme-TED	Internat	2026	8	650 000 €
Enfants/Adult	Calvados	EAM APF Soleil	AAP	Toutes Déficiences	Dispositif	2026		88 149 €
Adultes	Seine-Maritime	AMI 76 50000 SOL	AMI	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	2026	0	100 000 €
Adultes	Seine-Maritime	renfort et création places EAM I	Transfo	Toutes Déficiences	Internat	2026	4	86 000 €
Enfants	Calvados	AMI REGIONAL 50000 SOL	AAP	Toutes Déficiences	Internat	2026	6	200 000 €
Enfants	Calvados	renfort	ENI	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	2026		116 638 €
Enfants	Orne	Structure accueil ASE/handicar	ENI	Toutes Déficiences	ctivité Equipe Mobi	2026		165 488 €
Enfants/Adult	Calvados	EAM Teranga	ENI	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	2026		127 645 €
Adultes	Seine-Maritime	renfort offre répit terr Dieppe	ENI	Toutes Déficiences	Dispositif	2026	1	25 000 €
Adultes	Manche	MAS Fondation Bon Sauveur Pi	ENI	Autisme-TED	Internat	2027	8	721 000 €
Enfants	Calvados	IME 365 Château de Vaux EPM	AAP	Toutes Déficiences	Accueil temporaire	2027	2	120 000 €

Annexe 3 - Synthèse des moyens programmés au PRIAC 2025 au titre de la CNH 50 000 solutions

Population	Département	PROJET	Modalité d'attri- bution	Déficiences	Mode de fonction-nement	Année prévision- nelle d'installation	Capacité Totale	Capacité maximale	Montant Total
Enfants	Calvados	PAS AAJB BAYEUX	AMI	Toutes Déficiences	EMAS	2025		46	925 325 €
Enfants	Eure	PAS ADAPEI 27	AMI	Toutes Déficiences	EMAS	2025		57	1 149 647 €
Enfants	Manche	PAS PEP 50	AMI	Toutes Déficiences	EMAS	2025			409 386 €
Enfants	Calvados	SESSAD	AMI	Autisme-TED	Milieu ordinaire	2025	10		71 550 €
Enfants	Eure	CAMSP	AMI	Autisme-TED	Ambulatoire	2025	9		190 318 €
Enfants	Manche	CAMSP	AMI	Autisme-TED	Ambulatoire	2025	6		129 273 €
Enfants	Orne	CAMSP	AMI	Autisme-TED	Ambulatoire	2025	5		152 505 €
Enfants	Seine-Maritime	CAMSP	AMI	Autisme-TED	Ambulatoire	2025	12		255 500 €
Adultes	Calvados	MAS IKIGAI	AMI	Toutes Déficiences	Semi-Internat	2025	4		248 505 €
Enfants	Calvados	DARE E. BODEREAU	AMI	Toutes Déficiences	Dispositif	2025			270 040 €
Enfants	Calvados	PCPE RSVA	AMI	Toutes Déficiences	PCPE	2025			100 000 €
Enfants	Eure	DIME	AMI	Autisme-TED	Semi-Internat	2025	5		201 360 €
Enfants	Eure	SESSAD	AMI	Autisme-TED	Milieu ordinaire	2025	7		189 185 €
Enfants	Eure	SESSAD	AMI	Autisme-TED	Milieu ordinaire	2025	6		121 080 €
Enfants	Eure	SESSAD	AMI	Autisme-TED	Milieu ordinaire	2025	6		135 000 €
Adultes	Eure	MAS	AMI	Toutes Déficiences	Internat	2025	3		54 100 €
Enfants	Eure	EEAP	AMI	Polyhandicap	Milieu ordinaire	2025	3		81 005 €
Enfants	Eure	DAME	AMI	Autisme-TED	Milieu ordinaire	2025	8		159 135 €
Enfants	Manche	SESSAD	AMI	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	2025	4		93 098 €
Adultes	Manche	MAS	AMI	Toutes Déficiences	Internat	2025	5		470 340 €
Enfants	Manche	IME	AMI	Autisme-TED	Semi-Internat	2025	1		44 382 €
Enfants	Manche	IME	AMI	Autisme-TED	AJ	2025		2	94 382 €
Adultes	Seine-Maritime	MAS	AMI	Autisme-TED	URTSA	2025	2		464 000 €
Enfants	Seine-Maritime	UEMA	AMI	Autisme-TED	UE en maternelle	2025	7		308 000 €
Adultes		MAS	AMI	Autisme-TED	Internat	2025	3		283 716 €
Enfants	Seine-Maritime	EEAP	AMI	Polyhandicap	Semi-Internat	2025	5		251 875 €
Enfants	Seine-Maritime	IME	AMI	Autisme-TED	Semi-Internat	2025	4		260 000 €
Enfants	Orne	PAS VIVRE ET DEVENIR	AMI	Toutes Déficiences	EMAS	2025		17	342 090 €
Enfants	Seine-Maritime	PAS SAN	AMI	Toutes Déficiences	EMAS	2025		79	1 587 073 €
Adultes	Eure	MAS	AMI	Autisme-TED	URTSA	2025	1		232 000 €
Adultes	Seine-Maritime	EAM	AMI	PHV	AJ	2025	1		25 000 €
Adultes	Seine-Maritime	EAM	AMI	Polyhandicap	Internat	2025	1		14 394 €
Adultes	Seine-Maritime	SAMSAH	AMI	Déf. Psy	Milieu ordinaire	2025	4		70 839 €
Adultes	Seine-Maritime	SAMSAH	AMI	Autisme-TED	Milieu ordinaire	2025	4		77 080 €
Enfants	Seine-Maritime	SESSAD	AMI	Autisme-TED	Milieu ordinaire	2025	14		424 000 €
Enfants		SESSAD	AMI	Déf. Intellectuelles	Milieu ordinaire	2025	7		140 000 €
Enfants		SESSAD	AMI	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	2025	14		341 833 €
Enfants	Seine-Maritime	SESSAD	AMI	Toutes Déficiences	Milieu ordinaire	2025	7		140 000 €
Enfants	Seine-Maritime	SESSAD	AMI	Déf. Visuelles	Milieu ordinaire	2025	4		80 811 €
Enfants	Seine-Maritime	EEAP	AMI	Polyhandicap	Semi-Internat	2025	2		128 488 €
Enfants	Seine-Maritime	DITEP	AMI	Troubles du comportem	Milieu ordinaire	2025	6	 	89 980 €
Enfants	Seine-Maritime	IME	AMI	Autisme-TED	Internat	2025	5		268 628 €
Enfants	Manche	UEMA	AMI	Autisme-TED	UE en maternelle	2025	7		308 000 €
Enfants	Calvados	DIME	AMI	Autisme-TED	DAR	2025	10		180 000 €
Adultes	Orne	MAS ACAIS	AMI	Déf. Psy	AJ	2025	4		251 431 €

Annexe 4 : Programmes d'actions financées par l'ARS Normandie dans le cadre de l'amélioration des parcours de vie des personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap (Hors Planification PRIAC)

AMELIORATION DU PARCOURS DES PERSONNES AGEES

- <u>Dispositif DORE</u>: <u>Dépistage des pathologies oculaires des résidents d'EHPAD</u>

Objet : il s'agit de consultations de dépistage de pathologies oculaires réalisées par un orthoptiste et délocalisées en EHPAD. Les données de la consultation sont transmises de manière sécurisée via la plateforme therap-e à un ophtalmologiste du CHU pour analyse et définition de la conduite à tenir : prescription ou renouvellement de lunettes, rendez-vous de consultation d'ophtalmologie le cas échéant.

Budget 2024 : En 2024, de nouveaux crédits d'investissement ont été délégués, à hauteur de 28 734 €.

Budget 2025 : NC

- Actions de prévention en EHPAD en lien avec la conférence des financeurs (CFPPA)

Objet : lancement d'un appel à projets régional, axé autour du repas, dans les suites d'une journée régionale organisée en avril 2024, valorisant une logique de parcours alliant l'alimentation, l'activité physique adaptée et l'hygiène bucco-dentaire.

Le parcours repose sur une approche croisée entre des thématiques santé déclinées depuis plusieurs années par l'ARS : alimentation, hygiène bucco-dentaire et activité physique adaptée.

Un objectif principal : décliner au sein des Ehpad une logique de parcours, intégré dans leur politique de qualité des soins et prévention de la perte d'autonomie.

Un appel à projets régional portant sur la même logique de parcours a été lancé en 2025. Les CFPPA de la Manche, du Calvados et de l'Eure ont apporté leurs concours financiers conjointement avec l'ARS en 2025.

Budget 2024 : 576 691 €

	Financement CFPPA	Financement ARS	Financement total
Calvados	25 896€	154 096€	179 992€
Eure	0€	39 426€	39 426€
Manche	53 243€	33 849€	87 092€
Orne	0€	72 581€	72 581€
Seine-Maritime	0€	197 600€	197 600€
Normandie	79 139€	497 552€	576 691€

Budget 2025 : 404 298 €

	Financement CFPPA	Financement ARS	Financement total
Calvados	14 889€	94 189€	109 078€
Eure	7 809€	53 620€	61 429€
Manche	58 000€	76 479€	134 479€
Orne	_	6 905€	6 905€
Seine-Maritime	_	92 407€	92 407€
Normandie	80 698€	326 000€	404 298€

AMELIORATION DU PARCOURS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Déploiement de l'Emploi Accompagné en Normandie

Objet: Proposer un accompagnement renforcé vers et dans l'emploi aux personnes en situation de handicap et à leur employeur en mobilisant de façon complémentaire, et le cas échéant concomitante, les offres de services du dispositif et du service public de l'emploi.

Budget 2025 : 3 239 400 € sur le FIR en forte hausse par rapport à l'année 2024 (plus + 2 300 800€ par rapport à l'enveloppe déléguée en 2024 au FIR) répartis selon la même clef de répartition que les enveloppes annuelles antérieures. Le montant délégué en 2025 correspond à deux années de délégations nationales avant un transfert prévu du dispositif au 1er janvier 2026 à la DREETS.

- <u>Fonds d'accompagnement de la transformation des établissements et services</u> <u>d'accompagnement par le travail (FATESAT)</u>

Objet: La circulaire du 11 août 2025 a pour ambition de mettre en œuvre le plan de transformation des ESAT dans son volet adaptation des activités et outils de production de ces établissements. Il s'agit de cofinancer les investissements nécessaires au développement des compétences et de l'employabilité des travailleurs accompagnés par les ESAT. Lancement de l'appel à projets le 20 août 2025.

Les projets susceptibles d'être retenus en 2025 doivent satisfaire au moins à l'une de ces trois conditions : diversification et développement d'une nouvelle activité, développement d'une activité existante au sein de l'ESAT, adaptation d'une activité existante. L'aide du FATESAT représente au maximum 50% du coût du projet.

Budget 2025 : 847 000 € sur le FIR.

- Groupe d'entraide mutuelle (GEM)

Objet : Un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) dont le principe est la « pair-aidance », regroupe des personnes ayant des difficultés communes et répond à un besoin d'accompagnement dans la vie quotidienne.

En 2024, 39 GEM ont été financés à hauteur de 99 K€ chacun, plus un club house à 250 K€.

Budget 2025: **4 111 000** € sur le FIR (pas d'augmentation de l'enveloppe 2024/2025 car 4 créations de GEM sont reportées en 2026 à l'issue d'un AAP à venir au 2^{ème} semestre 2025).

- <u>Amélioration de l'accès des personnes en situation de handicap aux soins somatiques courants</u> en Normandie

Objet: Proposer aux enfants et aux adultes résidant à domicile ou en établissement, présentant un ou plusieurs handicaps dont le retentissement rend difficile l'accès aux soins somatiques courants, un accès privilégié aux spécialités dans des lieux dédiés. La démarche est couplée à une dynamique d'aller - vers pour les personnes accueillies en établissement médico-social.

Le dispositif déployé en Normandie permet de proposer des soins courants dans des conditions adaptées (gynécologie, ophtalmologie, soins dentaires, et plus globalement en santé orale) et s'articule autour de six consultations dédiées, une offre de prévention et de soins bucco-dentaires (mobile et en EMS), du dispositif handigyneco et de l'unité d'accueil et de soins pour les personnes sourdes (UASS).

Budget 2025 : 2 050 000 € sur le FIR (1 815 585€ en 2024), permettant le renforcement des dispositifs existants.

- Amélioration du parcours du patient en situation de handicap en établissement de santé

Objet: Les établissements de santé publics et participant aux services publics hospitaliers ont l'obligation de nommer un référent handicap afin d'accompagner le parcours patient. Un référent régional handicap a été nommé au CHU de Rouen pour venir en appui de l'ARS depuis octobre 2024. Sa mission est d'animer le réseau des Handiconsult et d'impulser la dynamique, structurer et outiller le réseau des référents handicap en établissements de santé.

Budget 2024 : 133 740 € **Budget 2025 :** 182 489 €

FIR Handicap

o Handicap - TDAH

Objet : Structuration des fonctions de coordination et d'animation des filières du TDAH, dans le cadre de la mesure 14 de la stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement.

Budget 2025 : sur le FIR, 768 900€ dont 150K€ en non-reconductibles

o IntimAgir

Objet : Renfort du centre régional de ressource pour la vie intime et sexuelle.

Budget 2025 : 129 000€ sur le FIR

Handiprév

Objet: Développer et renforcer les dispositifs régionaux de prévention et de promotion de la santé auprès des personnes en situation de handicap en prenant en compte les principaux facteurs protecteurs de santé.

Budget: A définir sur le FIR 2026 à l'issue d'un appel à projets qui sera lancé au 2^{ème} semestre 2025.

ACTIONS TRANSVERSALES PA-PH

- <u>Financement d'une équipe mobile régionale d'hygiène en EHPAD : Normand'Hygiène</u>

Objet : L'équipe mobile accompagne des établissements médico-sociaux PA et PH (le périmètre reste à confirmer) dans le renforcement des mesures de prévention de tous les risques infectieux.

Budget 2025 : 1145 600 € (dont 995 600€ sur le FIR). Le FIR a vocation à prendre en charge la totalité de ce dispositif.

- <u>Dispositif infirmier de nuit mutualisé entre établissements médico-sociaux</u>

Objet: L'enveloppe est destinée au financement de nouveaux dispositifs « infirmier de nuit » mutualisés entre ESMS, qui peuvent associer des maisons d'accueil spécialisé, des EHPAD et des établissements d'accueil médicalisés. Un appel à projets en 2025 doit permettre d'augmenter la couverture territoriale (Cf. § AAP/AAC). Initialement centré uniquement sur un dispositif d'astreinte, ce dernier s'ouvre désormais à deux modalités : garde et astreinte.

Budget 2025 : 1 621 340 €

- Les Groupements Territoriaux Social et Médico-Social (GTSMS)

Objet: le GTSMS, introduit par la loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie, est défini selon l'article L.312-7-2 du CASF. Il prend la forme d'un GCSMS et a pour objet de mettre en œuvre une stratégie commune d'accompagnement des personnes âgées dans une logique de parcours et, d'autre part, de rationaliser les modes de gestion par une mise en commun de fonctions et d'expertises.

Il vise à prévenir les ruptures de parcours et à garantir une prise en charge fluide et cohérente. Le GTSMS répond aux enjeux du Projet régional de santé 2023-2028 en ce qui concerne la structuration des parcours d'accompagnement.

La création des groupements fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêts en 2025 pour une mise en œuvre dès le début 2026.

Budget: 213 700 € sur le FIR.

- AAP portant sur l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail

Objet: Orienter l'accompagnement de l'ARS sur l'amélioration de l'attractivité des métiers du soin dans les établissements sociaux et médico-sociaux et sur le déploiement de solutions innovantes à l'appui de l'amélioration des organisations de travail autour de quatre axes prioritaires :

- Le déploiement d'actions de formations visant à renforcer la qualité de vie au travail des bénéficiaires. La mutualisation de formations sera privilégiée par exemple dans le cas de la formation de managers ainsi que la formation continue en participant à l'indemnisation de temps de remplacement pour des formations subventionnées par les OPCO ou l'ANFH au maximum d'un remplacement pour un établissement,
- L'accompagnement des équipes par le développement de missions visant à appuyer les établissements pour la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la QVCT, de prévention de la santé mentale des professionnels, groupes de paroles, l'aménagement d'espaces de convivialité,

- La participation à l'acquisition de matériel pour l'amélioration de la QVCT (chariots ergonomiques, lève-personnes électriques, postes de travail ergonomiques, autolaveuses, lits médicalisés avancés, douches médicalisées mobiles, outils permettant des innovations organisationnelles ou managériales...,
- La participation au financement à l'acquisition de gros matériels, d'équipements ergonomiques pour les professionnels (lève personne sur rails pour limiter les troubles musculosquelettiques), de technologies pour réduire la charge mentale (badges électroniques et serrures connectées simplifiant l'accès aux espaces sécurisés...).

Budget 2025 : 1 074 000€ sur le FIR (225 K€ en 2024) et 516 000€ en CNR.

Dans ce cadre, l'appel à projets a pour objectif de favoriser et d'accompagner l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail dans les ESMS normands accueillant des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.

Les modalités de l'AAP:

- 2 axes pour les ESMS PA et PH : la formation des professionnels et l'accompagnement des équipes,
- 2 axes pour les ESMS exclusivement PA : achat de matériel et investissement d'achat de gros matériel.

<u>Budgets sollicités</u> : Montant total pour 201 dossiers reçus : 2 906 236,08 €

PA (172 dossiers reçus) : 2 502 295,64 €
 PH (29 dossiers reçus) : 403 940,44 €

Enveloppe budgétaire allouée : 1 590 196,84 €

ONDAM PA: 275 065,76 €
 ONDAM PH: 241 263,04 €
 FIR PA PH: 1 073 868,04 €

Département	Nombre dossiers retenus	Financement dédié		
Calvados	30	335 672,54 €		
Eure	10	166 925,89 €		
Manche	17	334 904,17 €		
Orne	21	277 475,59 €		
Seine-Maritime	36	475 218,65 €		
TOTAL	114	1 590 196,84		

En complément de la gestion de cet AAP 2025 sur le thème de la QVTC :

- La Normandie dispose de **1,5M€** sur le FIR dédiés à une expérimentation afin de mesurer les effets d'une politique très volontariste en matière de lutte contre la sinistralité sur quelques ESMS ciblés, ayant les taux de sinistralité les plus élevés à l'échelle régionale,
- Par ailleurs, il est créé sur cet exercice 2025 un plan d'aide à l'investissement (PAI) intitulé fonds sinistralité. Ces crédits doivent permettre la mise en œuvre de solutions efficaces de prévention spécifiquement pour lutter contre les risques professionnels que sont les manutentions manuelles, et notamment les activités d'aide au transfert des personnes. Il s'agit de contribuer à l'acquisition de matériels et équipements éligibles (au sein d'une liste prédéfinie et exclusive).

PA: 815K€ - PH: 698K€

- <u>Crédits non renouvelables (CNR) – Réduction des dépenses énergétiques</u>

Objet : L'ARS Normandie a souhaité soutenir les ESMS, en complément des mesures de droit commun, en accompagnant financièrement des actions structurelles permettant de contribuer à la rénovation énergétique et à la réduction durable de leur consommation d'énergie.

Résultats :

Parmi le type de travaux engagés avec les CNR:

- 44 % étaient des travaux sur le bâti (4,9 M€),
- 47 % pour le remplacement ou l'acquisition d'équipement (5,2 M€),
- 2 % pour l'intégration dans un projet de rénovation/reconstruction,
- 7 % pour la réalisation d'un audit ou d'une étude énergétique.

Budget : 11 057 207 €

DEPARTEMENT DU CALVADOS

	AAP – AAC - AMI	PORTEUR RETENU	NBRE PLACES	BUDGET GLOBAL		
	2023					
		Secteur PA				
		Néant				
		Secteur PH				
	n à autodétermination litateurs	LADAPT (pour les 5 départements)	1	380 901 €		
UEEA		DME Pays de Bayeux – AAJB	10	140 000 €		
		Secteur PDS				
ESSIP		Revivre	5	79 800 €		
		2024				
		Secteur PA				
ODT		EHPAD Topaze	/	000 000 0		
CRT		EHPAD Les Balcons du Pays d'Auge	/	800 000 €		
PASA	de jour	EHPAD CH Aunay-Bayeux	12 à 14	65 000 €		
		EHPAD Laurence de La Pierre				
PASA S	Soirée	EHPAD La Maison de Jeanne	12 à	195 000 €		
.,,		EHPAD Rivabel'Age	14	.00 000 0		
		Secteur PH				
EMAS		Ligue de l'Enseignement Normandie	/	100 000 €		
21 17 10		AMI 50 000 (Cf. PRIAC 2024-2028)	1	100 000 0		
AJ TSA		DAME Coteaux fleuris - 3A	5			
AJ TSA		DAME Lisieux – APAEI PAPF	5			
AJ TSA		DME Pays de Bayeux - AAJB	2			
	de accueil, tt public	Ligue de l'enseignement DARe	5	965 000 €		
TSA		SESSAD - APAEl Caen	3			
	complexes	MAS Les Platanes – EPSM	3			
	quentiel et AJ	MAS – APAEI Bocage Virois	1 et 2			
		Secteur domicile				
	A	MI SAD et SOIN (en 2 phases pour les 2 volets)				
Volet	Sorvices		Financ	ement		
Voiet	Services		ARS	CD		
1	SSIAD EHPAD d'Argenc	es	14 850 €	/		
1	SSIAD Bourguébus		15 000 €	/		
2	SSIAD Côte fleurie et SA	AAD Proxim'services Lisieux	15 000 €	/		
2	SSIAD VYV3 Condé UN	A Amaelles et SAAD Amaelles	15 000 €	/		
2	SSIAD VYV3 Dives et D	ozulé et SAAD Proxim'services Lisieux	15 000 €			
2	SSIAD EHPAD La Rosera	aie et SAAD ARCAD	25 000 € /			
2		D Proxim'services Lisieux et CCAS Honfleur	13 200 €	/		
Secteur PDS						
CSAPA	1	CH Aunay-Bayeux	/	540 000 €		

2025				
Secteur PA				
AJ Calvados	Date à confirmer pour la sélection des projets			
CRT	Comité le 25 novembre			
LITCLI	EHPAD Canu – CH Vire	1	F4.000.0	
HTSH	EHPAD Laurence de la Pierre	2	54 000 €	
IDE nuit	Sélection des projets en décembre 2025			
DACA coirág	EHPAD EPMS Orbec – Orbec	12 à	130 000 €	
PASA soirée	EHPAD Résidence St Benoît – Caen	14	130 000 €	
PFR 14	Comité le 20 novembre (2 PFR)			
	Secteur PH			
	AMI 50 000 (Cf. PRIAC 2025-2029)			
Equipe mobile soutien ASE	ITEP Pays d'Auge - ACSEA	1		
AJ TSA complexe	DARe Bodereau - Ligue de l'enseignement	6		
Autorégulation au collège	DME Pays de Bayeux - AAJB	10	900 938 €	
3 AJ et 1 ATJ polyhandicap	MAS Ikigaï – Ligue de l'Enseignement	4		
Suivi de situations supp.	RSVA PCPE	10		
Secteur domicile				
AMI SAD et SOIN Date à confirmer				
Secteur PDS				
Néant				

DEPARTEMENT DE L'EURE

AAP – AAC - AMI	PORTEUR RETENU	NBRE PLACES	BUDGET GLOBAL	
	2023			
	Secteur PA			
	Néant			
	Secteur PH			
Autorégulation	DAME Ouest - ADAPEI 27	10	140 000 €	
Soutien à autodétermination et facilitateurs	LADAPT (pour les 5 départements)	/	380 901 €	
ESAT « carcéral »	APAJH	10	132 000 €	
	Secteur PDS			
	Néant			
	2024			
	Secteur PA			
AJ	EHPAD Les Jardins de Lyons-la-Forêt	3	81 900 €	
٨	EHPAD Saint-Jacques	3	01 300 E	
CRT	EHPAD CH Eure-Seine (Auguste Ridou)	/	800 000 €	
CKI	EHPAD CH Bernay (Jacques Daviel)	/	800 000 €	
PASA de jour	EHPAD Julien Blin	12 à 14	65 000 €	
PASA Soirée	EHPAD Rugles	12 à 14	65 000 €	
Secteur PH				
EMAS	Trisomie 21 Normandie (Val-de-Reuil)	/	100 000 €	
AMI 50 000 (Cf. PRIAC 2024-2028)				
AJ TSA complexe	IME Beaumesnil	6	1 500 000 €	
Accueil 365 tout handicap	IME Beaumesnil	7	1 300 000 €	

		T 0-001-	1 . 1			
TSA/TND		SESSAD Beaumesnil	4			
TSA		SESSAD La Musse	6			
TSA/TND		SESSAD Ecouis	5			
AT TSA/TND		IME Ecouis	5			
TSA		SESSAD Marie-Hélène	3			
AJ TSA		MAS Home Nicolas – A. Marie-Hélène	2			
	es Murs	EAM APEER	5			
TSA		SAMSAH IDEFHI	4			
Extens	ion	SAMSAH La Ronce	4			
		Secteur domicile				
		AMI SAD et SOIN (en 2 phases pour les 2 volets)				
\	C		Finan	cement		
Volet	Services		ARS CD			
2	SSIAD/SAAD Pont-Au	thou Bernay	19 008 €	4 752 €		
2	SSIAD CH Risle et SAA		15 000 €			
2	SSIAD/SAAD Gisors		12 000 €	<i>'</i>		
2	SSIAD EHAPD Conche	es et SAAD UNA	13 440 €			
2	SSIAD CHAG Pacy et		14 000 €	<i>'</i>		
2	·	rg et SAAD Cœur vie AVEC	10 500 €			
2		ard et SAAD Com Com Roumois Seine	10 500 €			
_	1 000,12 01.1 200.87,101.10	Secteur PDS	10000			
ESSIP		L'Abri	8	17 270 €		
CSAPA	A CTR	SOS Solidarités	+ + + + + + + + + + + + + + + + + + + +	1 000 000 €		
		2025				
		Secteur PA				
CRT		Comité le 24 novembre				
HTSH		EHPAD Les Quatre Saisons	2	36 000 €		
IDE nu	it	Sélection des projets en décembre 2025	I L			
PASA j		EHPAD Saint-Michel	12 à 14	65 000 €		
_		EHPAD CH Bernay				
PASA s	soirée	EHPAD CH St Jacques – Les Andelys	12 à 14	130 000 €		
		Secteur PH				
		AMI 50 000 (Cf. PRIAC 2025-2029)				
Extens	ion	SESSAD/EEAP Marie-Hélène	3			
Accon	npagnement 3/6	SESSAD Trisomie 21	6			
	es murs	DAME Hovia	8			
	sévères	DAME Hovia	5			
Accompagnement 3/6 MO		DAME Est ADAPEI	6	1 484 331 €		
	sévères	DAME PBPA	6			
AJ handicap psy		MAS Le Grand Lieu	3			
	tion enfant/adulte	SESSAD Pro - Association Marie-Hélène	7			
URTSA		Sésame Autisme Normandie (cf. Dpt 76)	1			
Secteur domicile						
		AMI SAD et SOIN (en 2 phases pour les 2 volets)				
Volet Services		Financement				
1		(COLIV	ARS	CD		
1			1 000 €	,		
	 SSIAD/SAAD ADMR SSIAD Pont de l'Arche et SAAD CIAS Seine-Eure 		11 424 €	2 856 € 23 500 €		
2		. /	/			

2	SSIAD Les Andelys Pacy/Eure CHIES Vernon et SAAD SNA (à confirmer)	31 060 €	/		
	Secteur PDS				
	Néant				

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

AAP – AAC - AMI		PORTEUR RETENU		NBRE LACES	BUDGET GLOBAL	
	2023					
		Secteur PA				
		Néant				
		Secteur PH				
Autoré	égulation	SESSAD Centre Manche – AAJD		10	140 000 €	
	n à autodétermination litateurs	LADAPT (pour les 5 départements)		1	380 901 €	
		Secteur PDS				
		Néant				
		2024				
		Secteur PA				
AJ		EHPAD Saint-François		6	81 900 €	
CRT		EHPAD Le Clos à Froment		/	400 000 €	
PASA d	de jour	EHPAD Bois Ardent		12 à 14	65 000 €	
PASA S	Soirée	EHPAD Ducey		12 à 14	130 000 €	
		EHPAD La Demeure Cassine				
		Secteur PH				
Autoré	égulation	IME Maurice Marie (APEI Centre Manche)		10	140 000 €	
EMAS		AAJD		1	100 000 €	
		AMI 50 000 (Cf. PRIAC 2024-2028)	<u> </u>			
Extern	alisé scolaire	IME ACAIS		5		
	uentiel TND	IME ACAIS		2 963 0		
AJ TSA		IME La Mondrée – FBS				
	sitif mobile externalisé	ITEP AAJD		/		
	dement Creton MO	PRSA AAJD		6		
7		Secteur domicile				
	AN	11 SAD et SOIN (en 2 phases pour les 2 volets)				
				Finance	ement	
Volet	Services	ļ	AR		CD	
2	SSIAD Cherbourg et SAA	AD UNA Manche	23 760 €		/	
2	SSIAD EPSMS Les Lices et Montebourg et SAAD AUXI'life Valognes 25 000		000€	/		
2	SSIAD Sud Manche		71	760€	/	
Secteur PDS						
Néant						
2025						
Secteur PA						
CRT		Comité le 28 novembre				

		EHPAD Créances-Lessay - Créances	1			
		EHPAD Demeure Saint Clair - Saint-Clair-sur-	1			
		l'Elle				
		EHPAD Les Lices Jourdan - Magneville	2	149 350 €		
HT 50		EHPAD Saint Cœur de Marie - Avranches	2			
		EHPAD La Clairière des Bernardins –	_			
		Torigny-les-Villes	5			
		EHPAD Emeraude - Granville	1	Transfo		
IDE nu	it	Sélection des projets en décembre 2025				
DACA:		EHPAD St Joseph Sourdeval	12 à	65 000 €		
PASA j	OUI		14	65 000 €		
PASA s	roirág	EHPAD CH Carentan	12 à	130 000 €		
PASA S	oliee	EHAPD Les Hortensias – Marigny le Lozon	14	130 000 €		
		Secteur PH				
		AMI 50 000 (Cf. PRIAC 2025-2029)				
Accuei	l séquentiel	IME ACAIS	1			
2 AJ do	ont 1 TSA	IME APEI Centre Manche	2			
UEMA	Sud Manche	DI Henri Wallon - AGAPEI	7			
TCC		SESSAD DITEP AAJD Centre Manche		1 010 202 €		
TSA		SESSAD AAJD				
TSA		SESSAD ACAIS				
HP		MAS ACAIS				
Secteur domicile						
AMI SAD et SOIN (en 2 phases pour les 2 volets)						
Volet Services				ement		
			ARS	CD		
2	SSIAD Périers et SAAD A		20 400 €	/		
2	SSIAD Carentan et SAAI		15 000 € 15 000 €	/		
2				/		
Secteur PDS						
ESSIP		Comité le 19 novembre				

DEPARTEMENT DE L'ORNE

AAP – AAC - AMI PORTEUR RETENU			BUDGET GLOBAL		
	2023				
	Secteur PA				
CRT	EHPAD La Forêt	/	400 000 €		
	Secteur PH				
AutorégulationIME La Garenne – UGECAM10140 000 €					
Soutien à					
autodétermination et LADAPT (pour les 5 départements)		/	380 901 €		
facilitateurs					
Secteur PDS					
Néant					
	2024				

Secteur PA						
AJ		EHPAD Les Myosotis		6	81 900 €	
		EHPAD Ste Anne				
		EHPAD Pierre Noal Putanges		12 à		
PASA c	de jour	EHPAD Saint Venisse		14	260 000 €	
		EHPAD Sainte Marie Gacé				
PASA S	Soirée	EHPAD Le Sacré Cœur		12 à 14	65 000 €	
		Secteur PH				
EMAS	EMAS Vivre et Devenir-Villepinte-Saint-Michel / 100 (
		AMI 50 000 (Cf. PRIAC 2024-2028)				
Transfo	o offre TSA	IME ANAIS		1		
TSA		SESSAD ANAIS		6		
Platefo	orme prépa pro 16/25	IME La Garenne - UGECAM		15	295 000 €	
Accuei	il modulaire TSA	EAM ANAIS		1		
Renfor	t PCPE	RSVA		16		
		Secteur domicile				
		AMI SAD et SOIN (en 2 phases pour les 2 volets)				
				Financ	ement	
Volet	Services			ARS	CD	
1	SMAPAD L'Aigle – UNA Pays d'Ouche, d'Auge et d'Argentan				/	
0	SSIAD VYV Alencon Mortagne et SAAD LINA Bocage Alencon			10 000 0	·	
2	2 Perche			12 000 €		
2				12 000 €		
		Secteur PDS				
		Néant				
		2025				
		Secteur PA				
AJ Orn	e	Comité le 14 octobre				
		EHPAD Les Myosotis	2			
HTSH		EHPAD Maubert – CH Flers		2	90 000 €	
		EHPAD Moulin à Vent – CH Mortagne		1		
IDE nu	it	Sélection des projets en décembre 2025	-			
		EHPAD La Forêt				
PASA j	our	EHPAD La Pellonnière		12 à	260 000 €	
17.57(300)		EHPAD Les Hauts vents	14		200 000 0	
		EHPAD La Résidence Fleurie				
PASA soirée EHPA		EHPAD Les Laurentides – Tourouvre au Perche		12 à 14	65 000 €	
Secteur PH						
AMI 50 000 (Cf. PRIAC 2025-2029)						
Création	on IME 365	IME ANAIS (sous réserve)		3		
	npagnement MO 16/25	DDAME Orneode		10	302 824 €	
AJ polyhandicap		MAS ANAIS (sous réserve)		4	(redéploiement)	
Handicap psy et PHV SAMSAH APF (sous réserve) 4						
Secteur domicile						
AMI SAD et SOIN (en 2 phases pour les 2 volets)						
Valet Comings				Financ	ement	
Volet	Services					

2	SSIAD ADMR Misérico ADMR et SAAD Argen	24 650 €	1		
	Secteur PDS				
ESSIP		Comité le 19 novembre			

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

AAP – AAC - AMI PORTEUR RETENU			BUDGET GLOBAL			
	2023					
Secteur PA						
CRT	EHPAD Trait d'Union du Cailly		400 000 €			
	Secteur PH					
Autorégulation	SESSAD Henri Wallon – APAJH	10	140 000 €			
Centre ressources périnatalité/parentalité	APAEI région dieppoise	1	240 606 €			
Soutien à autodétermination et facilitateurs	LADAPT (pour les 5 départements)	/	380 901 €			
LIENA	SESSAD Canteleu – IDEFHI	7	FCO 000 6			
UEMA	IME La Parentèle – APAJH	7	560 000 €			
	Secteur PDS					
ESSIP	Emergence-s	7	111 720 €			
	2024					
	Secteur PA					
AJ	EHPAD Anne-Françoise Le Boultz	6	163 800 €			
٨	EHPAD Le Moulin des Prés	6	102 000 €			
CRT	EHPAD CH de Dieppe	/	800 000 €			
CKI	EHPAD CH d'Yvetot /		000 000 €			
	EHPAD Les Matins bleus	12 à				
PASA de jour	ur EHPAD Les Escales		195 000 €			
	EHPAD CH Fécamp	14				
	EHPAD Les Hautes Bruyères					
PASA Soirée	EHPAD Les Jardins Elodie	12 à	260 000 €			
I ASA Sollee	EHPAD Lecallier-Leriche	14	260 000 €			
	EHPAD Foyer Saint Joseph					
	Secteur PH					
EMS ASE PH (76)	Infructueux	T				
EMAS	Association Thiétreville	/	100 000 €			
UEMA	Sésame autisme	7	280 000 €			
GEM	AARPB La Brèche	/	91 000 €			
	AMI 50 000 (Cf. PRIAC 2024-2028)					
AJ TSA/TND	IME Chant du Loup – IDEFHI	8				
AJ TSA	IME L'Escale – Sésame Autisme Normandie	6				
UEMA	SESSAD - Sésame Autisme Normandie	7 2 600 000 €				
TSA	SESSAD – Centre Normandie Lorraine	5	2 000 000 €			
Milieu ordinaire	IME L'Essor	7				
AJ TSA	DAME EPAHK	4				

ALTCA	TND	IMPLIFE A CONTROL OF THE CONTROL OF				
AJ TSA	טאוף	IMP L'Espérance – Ligue havraise		5		
TSA		SESSAD UGECAM Fécamp		6		
TSA		SESSAD APEI		3		
TSA	4.7	MAS – SAN (4 HP 2024 – 2 HP et 1 AT 2025)		7		
3 AJ et	:1A1	EAM – Pré de la Bataille		4		
AJ	1	EAM Les Hautes Eaux – Dr Gibert		2		
	alisation	EAM Chanteclerc – Dr Gibert		3		
	cap psy	SAMSAH Alve		4		
AJ		EAM Le Perrey – Ligue havraise		3		
TSA		SAMSAH – APAJH		4	*	
Handi	cap psy 17/25	SAMSAH Vivre et Devenir		6		
		Secteur domicile				
	,	AMI SAD et SOIN (en 2 phases pour les 2 volets)				
Volet	Services			Finance		
				ARS	CD	
2	SSIAD Yainville et SAA			11 172 €		
2		np et SAAD ADEO et ADEF	2	24 480 €		
2	SSIAD AIPA Darnétal e			/	15 000 €	
2	SSIAD EHPAD Bouic M	-	_	24 480 €		
2	SSIAD EHPAD CH Bare	entin et SAAD ASEF	2	24 480 €		
2	SSIAD CH St Romain de Colbosc et SAAD AGIRE Bolbec				15 000 €	
2	SSIAD Le Cailly Bosc le Hard et saad Le Cadi			/	15 000 €	
2	SSIAD VYV Canteleu e	SIAD VYV Canteleu et SAAD UNA 13 000 €				
2	SSIAD Les Escales et SA	s Escales et SAAD UNA Le Havre / 1				
2	SSIAD Foucarmont et	Envermeu et SAAD Londinières	1	14 760 €		
		Secteur PDS	1			
LAM		Armée du Salut		10	819 750 €	
		2025				
CDT		Secteur PA				
CRT		Comité le 27 novembre				
HT 76		Comité le 2 décembre		3		
		EHPAD Les Escales				
		EHPAD Massé de Cormeilles		1		
HTSH		EHPAD Résidence Eawy		1	162 000 €	
		EHPAD Résidence Les Sapins		1		
		EHPAD Durécu-Lavoisier		2		
IDE muit		EHPAD du Bois-Petit		2		
IDE nuit		Sélection des projets en décembre 2025		10 \		
PASA jour		EHPAD Fontenelle		12 à	195 000 €	
		EHPAD L'Archipel		14		
		EHPAD CH Austreberthe – Pavilly				
		EHPAD CH Bois Petit – Sotteville lès Rouen				
DAGA	:	EHPAD CH Yvetot		12 à	202.022.2	
PASA s	soiree	EHPAD Durécu Lavoisier – Darnétal		14	390 000 €	
		EHPAD La Mare au Clerc – Le Havre				
		EHPAD Les Pâquerettes – Sassetot	le			
	Mauconduit					
E) 16 :	Secteur PH					
	SE PH (76)	TS du Havre - Comité le 2 décembre		6 7	(AMI 50000)	
		UEMA SESSAD Petit Prince - IDEFHI				

AMI 50 000 (Cf. PRIAC 2025-2029)					
Hors le	es murs TND	IME Chant du Loup - IDEFHI	8		
AI TSA	complexe	IME Dr Gibert (TDS Le Havre)	5		
-	uentiel TSA 3/6 ans	IME L'Essor	7		
	npagnement 16/25	SESSAD APF	7		
	yhandicap	SEAP Pré de la Bataille	2		
	ordinaire	DITEP IDEFHI (Neufchâtel-en-Bray)	6		
Milieu	ordinaire TSA	Centre Normandie Lorraine	4		
TSA		SESSAD EPNAK	4	<u> </u>	
Accon	npt précoce	SESSAD T21 Rouen	7		
TSA		SESSAD Ligue havraise	5		
Milieu	ordinaire	SESSAD Pro Ugecam (TDS Rouen)	7		
Milieu	ordinaire	SESSAD Pro Ugecam (TDS Dieppe)	7		
Accon	npt précoce TSA	SESSAD Les Deux Rives – SAN	5		
URTSA	1	MAS Sésame Autisme Normandie (cf. Dpt 27)	2	4 580 000 €	
HP		MAS EPD Grugny	4		
AJ TSA	1	IME L'Escale - Sésame Autisme Normandie	4		
AJ poly	yhandicap	EEAP Tony Larue - APAJH	5		
HP		EAM Bruhnes - AXED	1		
AJ		EAM Ligue havraise	1		
TSA		SAMSAH Les Caraques - APAJH Le Havre	4		
Handicap psy		SAMSAH Vivre et Devenir	4		
AJ – CI	D	UTAS Dieppe	6		
HP – C	D	UTAS Le Havre Pointe de Caux			
HP-C	D	UTAS Entre Seine et Mer			
HP FV	- CD	UTAS Boucles de Seine			
HP FV	- CD	UTAS Entre Seine et Mer	2		
HP FV	- CD	UTAS Dieppe	2		
		Secteur domicile			
	,	AMI SAD et SOIN (en 2 phases pour les 2 volets)			
Volet	Services		Financ	ement	
			ARS	CD	
1	SSIAD/SAAD ADMR			10 080 €	
2	SSIAD St Saëns et SAAD ADAR			25 000 €	
2	SSIAD La Filandière et SAAD CCAS Mt St Aignan		25 000 €	/	
2	SSIAD Le Neubourg et CHIELVR et SAAD OPAER		10 500 €		
2	SSIAD Neufchâtel et SAAD ADMR			21 924 €	
2	SSIAD OPAD et SAAD AUXI'life		23 040 €	/	
3	SSIAD CH Dieppe Eu St Crespin		37 260 €	/	
3	3 SOS Sénior Bois de Bléville 15 000 €				
		Secteur PDS			
Néant					

Annexe 6 : Implantation des PAS

ESMS porteur EMAS	Territoire	Implantation	Financement	Prorata 2025
	Calvado	os		
DME Pays de Bayeux AAJB	PAS Bayeux Est		131 000	54 500
DME Pays de Bayeux AAJB	PAS Bayeux Ouest		131 000	54 500
	Eure			
SESSAD T21	PAS Val de Reuil		131 000	54 500
DAME ADAPEI 27	PAS Conches		131 000	54 500
	Manch	е		
CMPP ADCMPP	circonscription Coutances	collège Coutances	131 000	54 500
CMPP ADCMPP	circonscription Coutances	collèges St Sauveur Village	131 000	54 500
	Orne			
Vivre et Devenir dispositif du Perche	circonscription L'Aigle		131 000	54 500
Vivre et Devenir dispositif du Perche	circonscription Mortagne-au-Perche		131 000	54 500
	Seine-Mari	time		
SESSAD APAJH	Le Havre centre		131 000	54 500
SESSAD Cany-Barville - GEIST DIM	PAS St Valery en Caux		131 000	54 500
DIME PEP76	PAS EU		131 000	54 500
	PAS Le Grand-Quevilly		131 000	54 500
	PAS Le Petit Quevilly		131 000	54 500
	PAS Couronne		131 000	54 500
TOTAL			1 834 000	763 000

Annexe 7 : Contractualisation en prévention et protection de l'enfance

PPE - CONTRATS 2025/2027

Contexte:

La nouvelle instruction du 29 avril 2025² prévoit désormais un contrat triennal (un par département). Celui-ci est accompagné de fiches actions et d'un plan d'actions. La date butoir de remontée des contrats est fixé au 15 juillet 2025 à la DGCS. L'ensemble des documents doivent être transmis pour le 30 septembre 2025 à la DGCS.

L'instruction stipule qu'il y a 14 objectifs dont 7 obligatoires.

Selon les objectifs, il y a 3 sources de financement : Programme 304 (DEETS) / FIR (ARS-DSP) / ONDAM (DA). Il n'y a pas de fongibilité possible entre les 3 enveloppes. Si une action n'est pas prévue au contrat initial, il faudra conclure un avenant et l'ajouter.

Au titre du financement de l'ONDAM, nous sommes concernés par 3 objectifs et devons en <u>choisir un a minima</u> pour chaque département :

- Objectif N°12 : Soutenir la création de solutions mixtes ASE et MS
- Objectif N°13 : Développer des unités de répit
- Objectif N°14 : Favoriser le déploiement d'équipes mobiles

PROJETS DE PLAN D'ACTIONS POUR LES 3 OBJECTIFS FINANCES SUR L'ONDAM AU 15 JUILLET 2025

Engagement prioritaire N° Objectifs Perspectives d'action Déployer une équipe mobile médicosociale qui sera un appui ressource et proposera des solutions d'accompagnement renforcé des enfants protégés en situation de handicap Favoriser le déploiement d'équipes mobiles d'accompagnement, le public protection de l'enfance ayant des troubles importants du comportement notifié ENMS PH AMI NormHandi'can 2025	Calvados				
répondre au besoin d'accompagnement renforcé des enfants protégés en situation de handicap. 14 Favoriser le déploiement d'équipes mobiles de l'enfance ayant des troubles importants du comportement notifié			Objectifs	Perspectives d'action	
E3113111 7 All INGITITION Cap 2023	répondre au besoin d'accompagnement renforcé des enfants protégés en situation	14	déploiement	sociale qui sera un appui ressource et proposera des solutions d'accompagnement, le public protection de l'enfance ayant des troubles	

Eure				
Engagement prioritaire	N°	Objectifs	Perspectives d'action	
Handicap: mieux répondre au besoin d'accompagnement renforcé des enfants protégés en situation de handicap	12	Soutenir la création de solutions mixtes ASE et médico- social	Accueil en IME des enfants suivis en protection de l'enfance → Reconduction	

² INSTRUCTION N° DGCS/SD2B/DGS/SP1/2025/60 du 29 avril 2025 relative à la contractualisation préfet/agence régionale de santé (ARS)/conseil départemental en prévention et protection de l'enfance pour l'année 2025

Handicap: mieux répondre au besoin d'accompagnement renforcé des enfants protégés en situation	14	Favoriser le déploiement d'équipes mobiles	Soutien aux jeunes sortants de l'ASE porteurs d'un TND dans leurs lieux de vie par les établissements spécialisés → Reconduction Soutien aux jeunes de l'ASE dans leurs
,			1
de handicap			différents lieux de vie par les dispositifs
			ITEP → Reconduction

Manche			
Engagement prioritaire	N°	Objectifs	Perspectives d'action
Handicap : mieux répondre au besoin d'accompagnement renforcé des enfants protégés en situation de handicap	12	Soutenir la création de solutions mixtes ASE et médico- social	Renforcement des moyens de l'internat Etoile (Porteur de projet = IME ACAIS) → Reconduction Développement d'une offre d'accueil en centre Manche pour des enfants en situation de handicap relevant de l'ASE (Porteur de projet=IME APEI Centre Manche) → Reconduction
Handicap: mieux répondre au besoin d'accompagnement renforcé des enfants protégés en situation de handicap	14	Favoriser le déploiement d'équipes mobiles	Continuité des interventions des équipes mobiles médico-sociale → Reconduction

Orne			
Engagement prioritaire	N°	Objectifs	Perspectives d'action
Handicap: mieux répondre au besoin d'accompagnement renforcé des enfants protégés en situation de handicap	12	Soutenir la création de solutions mixtes ASE et médico- social	Développer un accueil collectif spécifique pour les jeunes bénéficiant d'une notification MDPH → Projet à redéfinir avec le Conseil départemental

Seine-Maritime			
Engagement prioritaire	N°	Objectifs	Perspectives d'action
Handicap: mieux répondre au besoin d'accompagnement renforcé des enfants protégés en situation de handicap	12	Soutenir la création de solutions mixtes ASE et médico- social	Accueils en IME 365 jours => Poursuivre la prise en charge des publics à double vulnérabilité -> Reconduction
Handicap : mieux répondre au besoin d'accompagnement renforcé des enfants	12	Soutenir la création de solutions mixtes	Développer un accueil collectif spécifique pour les jeunes bénéficiant d'une notification MDPH → Relance d'un AAP

protégés en situation		ASE et médico-	
de handicap		social	
Handicap: mieux répondre au besoin d'accompagnement renforcé des enfants protégés en situation de handicap	14	Favoriser le déploiement d'équipes mobiles	Continuité des interventions des équipes mobiles médico-sociale d'appui aux lieux d'accueil ASE >> Reconduction

ETAT PREVISIONNEL DES FINANCEMENTS ISSUS DES PLANS D'ACTIONS

Les montants indiqués ne sont pas des moyens nouveaux.

Départements	ONDAM
Prévisionnel 2025	
Département du Calvados (nouvelle action proratisée)	34 131 €
Département de l'Eure (reconduction des actions)	372 589 €
Département de la Manche (reconduction des actions)	641 260 €
Département de l'Orne (projet à redéfinir)	165 488 €
Département de Seine-Maritime (nouvelle action proratisée + Actions reconduites)	637 721 €
Prévisionnel 2026	
Département du Calvados (reconduction des actions)	102 393 €
Département de l'Eure	372 589 €
Département de la Manche (reconduction des actions)	641 260 €
Département de l'Orne (projet à redéfinir)	165 488 €
Département de Seine-Maritime	895 168 €
Prévisionnel 2027	
Département du Calvados (reconduction des actions)	102 393 €
Département de l'Eure (reconduction des actions)	372 589 €
Département de la Manche (reconduction des actions)	641 260 €
Département de l'Orne (projet à redéfinir)	165 488 €
Département de Seine-Maritime (reconduction des actions)	895 168 €

Glossaire

AAC Appel A Candidatures AAP Appel A Projets ACT Appartement de Coordination Thérapeutique AES Accompagnant Educatif & Social AGEFIPH Association nationale de GEstion du Fonds pour l'Insertion professionnelle Personnes Handicapées AMP Aide Médico-Psychologique ASH Agent de Service Hospitalier AVP Aide à la Vie Partagée AVS Auxiliaire de Vie Scolaire BAD Branche de l'Aide à Domicile CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale CESDA Centre d'Education Spécialisée pour Déficients Auditifs	
ACT Appartement de Coordination Thérapeutique AES Accompagnant Educatif & Social AGEFIPH Association nationale de GEstion du Fonds pour l'Insertion professionnelle Personnes Handicapées AMP Aide Médico-Psychologique ASH Agent de Service Hospitalier AVP Aide à la Vie Partagée AVS Auxiliaire de Vie Scolaire BAD Branche de l'Aide à Domicile CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	
AGEFIPH Association nationale de GEstion du Fonds pour l'Insertion professionnelle Personnes Handicapées AMP Aide Médico-Psychologique ASH Agent de Service Hospitalier AVP Aide à la Vie Partagée AVS Auxiliaire de Vie Scolaire BAD Branche de l'Aide à Domicile CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	
AGEFIPH Association nationale de GEstion du Fonds pour l'Insertion professionnelle Personnes Handicapées AMP Aide Médico-Psychologique ASH Agent de Service Hospitalier AVP Aide à la Vie Partagée AVS Auxiliaire de Vie Scolaire BAD Branche de l'Aide à Domicile CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	
AMP Aide Médico-Psychologique ASH Agent de Service Hospitalier AVP Aide à la Vie Partagée AVS Auxiliaire de Vie Scolaire BAD Branche de l'Aide à Domicile CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	
AMP Aide Médico-Psychologique ASH Agent de Service Hospitalier AVP Aide à la Vie Partagée AVS Auxiliaire de Vie Scolaire BAD Branche de l'Aide à Domicile CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	sagers de
ASH Agent de Service Hospitalier AVP Aide à la Vie Partagée AVS Auxiliaire de Vie Scolaire BAD Branche de l'Aide à Domicile CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	sagers de
AVP Aide à la Vie Partagée AVS Auxiliaire de Vie Scolaire BAD Branche de l'Aide à Domicile CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	Sagers de
AVS Auxiliaire de Vie Scolaire BAD Branche de l'Aide à Domicile CAARUD CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	sagers de
BAD Branche de l'Aide à Domicile CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	sagers de
CAARUD Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Us Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	sagers de
CAAROD Drogues CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	sagers de
CAMSP Centre d'Action Médico-sociale Précoce CASF Code de l'Action Sociale et des Familles CCAS Centre Communal d'Action Sociale	
CCAS Centre Communal d'Action Sociale	
CESDA Centre d'Education Spécialisée pour Déficients Auditifs	
CISAAP Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets	
CMPP Centre médico-psycho-pédagogique	
CPOM Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens	
CRANSE Centre Ressources Autisme Normandie Seine-Eure	
CRT Centre Ressource Territorial	
CSAPA Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	
CTI Complément de Traitement Indiciaire	
DAR Dispositif d'Auto-Régulation	
DREETS Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	; ;
Etablissement d'Accueil Médicalisé (Nouvelle dénomination des FAM - nomenclature FINESS 2018)	
EMAS Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation	
EPSM Etablissement Public de Santé Mentale	
ESA Equipe Spécialisée Alzheimer	
ESMS Etablissements et Services Médico-Sociaux	
FAM Foyer d'Accueil Médicalisé	
FIPHFP Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique	ie .
FPH Fonction Publique Hospitalière	
FPT Fonction Publique Territoriale	
GCSMS Groupement de Coopération Social et Médico-Social	
GHT Groupement Hospitalier de Territoire	
IME Institut Médico-Educatif	
ITEP Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	
LAM Lit d'Accueil Médicalisé	
LFSS Loi de Financement de la Sécurité Sociale	

MAS MDA	
MDA	Maison d'Accueil Spécialisée
	Maison Départementale de l'Autonomie
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PCO	Plateforme de Coordination et d'Orientation
PASA	Pôles d'Activités et de Soins Adaptés
PCPE	Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées
PMND	Plan Maladies Neuro-Dégénératives
PRIAC	PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie
PRS	Programme Régional de Santé
PTSM	Projet Territorial de Santé Mentale
ROB	Rapport d'Orientation Budgétaire
RSVA	Réseau de Services pour une Vie Autonome
SAAD	Service d'Aide A Domicile
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SPASAD	Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile
SSEFIS	Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire
SSIAD	Service de Soins Infirmiers A Domicile
TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
UEE	Unité d'Enseignement Externalisée
UEEA	Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme
UEEP	Unité d'Enseignement Externalisée pour enfants en situation de polyhandicap
UEMA	Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme
UHR	Unité d'Hébergement Renforcé
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
USLD	Unité Soins de longue durée







ARS Normandie

Espace Claude Monet 2 place Jean Nouzille CS 55035 14050 Caen Cedex 4 www.normandie.ars.sante.fr







